

Le Lot-et-Garonne

des années 30 :

u n a u t r e

r e g a r d

s u r l a c r i s e d e

l a d é m o c r a t i e

Sommaire et introduction

1^{ère} partie : Le contexte de la campagne électorale et de la victoire du Front populaire : un climat d'inquiétude

2^e partie : La campagne, les élections et la victoire de 36 : l'exemple du marmandais, des résultats surprenants ?

Bibliographie

3^e partie : Le Front populaire au pouvoir : l'exemple du Lot-et-Garonne et de Renaud Jean

4^e partie : Les échecs, la chute du Front populaire, la reprise des grèves : un regard Lot-et-Garonnais

Conclusion

Sources

Introduction et sommaire

Cette mallette pédagogique virtuelle est une version épurée (18 documents) d'une mallette pus complète (55 documents) disponible au Archives départementales.

Nous présentons ici les grandes caractéristiques de la période. Nous n'aurons pas le loisir d'affiner, de nuancer ou de relativiser. Cet outil « toilé » à donc pour principal objectif de mettre à disposition des enseignants et des curieux quelques documents locaux resitués dans leur contexte.

Une fiche de lecture et d'exploitation est proposée pour chacune des pièces.

❖ Pistes de travail : autour de Renaud Jean

- **Les répercussions de la crise économique de 29 et la crise de la démocratie dans les années 30**
- **Le Front populaire**
- **La marche vers la guerre**

Un regard croisé entre le cadre national et le prisme local avec comme acteur privilégié (et révélateur) Renaud Jean, un député communiste paysan égaré (?) en terres radicales.

Ce grand tribun n'est pas un archétype mais plutôt une exception qui donne à notre département un caractère annonciateur, car Renaud Jean est déjà dans la dynamique Front populaire bien avant 1936.

Son triomphe électoral (+ 52% de suffrages au 1^{er} tour de 1936 par rapport à celui de 1932) souligne qu'il est dans le ton, contre toute attente (de la part des autorités).

De plus, il n'est pas exempt de stalinisme (culte de la personnalité, dogmatisme, opportunisme et à certaines occasions mauvaise foi) et ses pratiques ne sont pas toujours des plus démocratiques : il incarne bien le communisme de l'entre-deux guerres. Mais la fin (la lutte contre le fascisme et au delà la destruction du capitalisme) justifie les moyens...

Et peu à peu au fil des documents, des sources on découvre qu'il n'est pas celui que l'on croit. Derrière les certitudes affichées, on trouve un homme qui doute et qui s'interroge. Au-delà de son engagement communiste pointe un humaniste sans concession qui ne recule devant aucune de ses responsabilités et s'avère être, dans l'adversité, un militant sincère et ouvert, respecté par ses adversaires.

❖ Plan et documents retenus

1ère partie : Le contexte de la campagne électorale et la victoire du Front populaire

I/ Le contexte politique international	
La menace fasciste	Article du <i>Travailleur</i> (216 JX 3) du 21 septembre 1935 doc.1
II/ Le contexte national	
Politique et social	6 février 1934 : Article du <i>Travailleur</i> (216 JX 3) du 4 mai 1935 : premier 1 ^{er} mai unitaire doc.2
Economique	
Attitude du pouvoir	
III/ Le contexte "local", le département le plus rural de France	
Un département "sous-développé"	
La petite paysannerie dans le Lot-et-Garonne	
Renaud Jean, une figure emblématique	Rapport du Commissaire spécial d'Agen à l'Inspecteur général des services de Police criminelle du 31 octobre 1939 (1 W Cabinet du préfet) doc.3
IV/ Paysage politique et syndical dans le Lot-et-Garonne	
Ici aussi un climat d'inquiétude	
VI/ Déjà des grèves	• Carte postale de l'usine de Monsempron-Libos (7 Fi 182/20) doc.4 • ☐ La délégation ouvrière de l'usine de Monsempron-Libos laisse la copie des revendications au patron, 26 décembre 1935. (10 M 38) doc.5

2ème partie : La campagne électorale, les élections et la victoire du Front populaire : l'exemple du Marmandais

I/ L'attitude des autorités : une victoire non annoncée	Lettre de candidature manuscrite de Renaud Jean pour les élections législatives du 19 mars 1936 (3 M 60) doc.6
III/ Une campagne tendue	• ☐ Incidents violents. Lettre du sous-préfet de Marmande au préfet (10 M 23) doc.7 • ☐ Présentation du programme du Front populaire Revendications du Rassemblement populaire publié dans <i>l'Humanité</i> et <i>le Populaire</i> le 10 janvier 1936. Republié par le <i>Travailleur</i> (216 J X 3) le 25 avril 1936 et par <i>l'Humanité</i> le 16 mai 1936 doc.8 • Pain, paix et liberté. Tract national de la S.F.I.O. diffusé en Lot-et-Garonne lors de la campagne (10 M 23) doc.9
III/ Le triomphe de Renaud Jean et du Front populaire	Le <i>Travailleur</i> du 2 mai et 9 mai 36 (216 JX 3) doc.10 et doc.11

3ème partie : Le Front populaire au pouvoir : l'exemple du Lot-et-Garonne et de Renaud Jean

I/ Les mesures du Front populaire	
L'Etat "change de camp"	Télégramme du 8 juin 1936 du ministère de l'Intérieur aux préfets (1 M 37) doc.12
L'accord Matignon et les principales lois sociales	Télégramme du ministère de l'Intérieur aux préfets du 8 juin 1936 (1 M 37) doc.13
Les autres décisions	
II/ Renaud Jean, un acteur national du front populaire	
Un leader paysan	
Les opposants relèvent la tête	
La mobilisation des forces de gauche se poursuit	
III/ Les mouvements de grève en Lot-et-Garonne et la mobilisation paysanne	Article du <i>Travailleur</i> du 13 juin 1936 (216 J X 3) à propos des grèves nationales doc.14
L'exemple de Fumel	27 juin : refus du plan patronal par les ouvriers, contre proposition des ouvriers refusée par le patronat, les deux parties demandent l'arbitrage du préfet et les ouvriers occupent l'usine. (10 M 21) doc.15
D'autres grèves	La briqueterie Boizeau à Sainte-Bazeille, rapport de la Police spéciale du 24 juin 36 (10 M 38-39) doc.16
L'ampleur des grèves en Lot-et-Garonne	

4ème partie : Les échecs, la chute du Front populaire, la reprise des grèves : un regard Lot-et-garonnais

I/ Grève des établissements Bournac à Villeneuve en 1937	
II/ Situation économique générale	
III/ Une fin annoncée ?	
Chronologie nationale	Renaud Jean commente la chute du Front populaire dans <i>Le Travailleur</i> du 26 juin 1937 (216 J X 3) doc.17
L'impuissance de la Gauche à changer les choses dans le cadre du parlementarisme ?	Sur la guerre civile espagnole dans <i>Le Travailleur</i> du 16 janvier 1937 (216 J X 3) doc.18

En guise de conclusion

1^{ère} partie

Le contexte de la campagne électorale et de la victoire du Front populaire

Objectifs

Il s'agit de mettre en lumière le caractère dramatique de la période qui se caractérise par un double phénomène parallèle : la dynamique d'union à gauche et la montée de l'extrême droite.

Face à cette situation, dans un contexte de crise économique et sociale, le pouvoir est hésitant et s'avère inefficace.

Plan du chapitre

I/ Le contexte politique international	
La menace fasciste	Article du <i>Travailleur</i> (216 JX 3) du 21 septembre 1935 doc.1
II/ Le contexte national	
Politique et social	6 février 1934 : Article du <i>Travailleur</i> (216 JX 3) du 4 mai 1935 : premier 1 ^{er} mai unitaire doc.2
Economique	
Attitude du pouvoir	
III/ Le contexte "local", le département le plus rural de France	
Un département "sous-développé"	
La petite paysannerie dans le Lot-et-Garonne	
Renaud Jean, une figure emblématique	Rapport du Commissaire spécial d'Agen à l'Inspecteur général des services de Police criminelle du 31 octobre 1939 (1 W Cabinet du préfet) doc.3
IV/ Paysage politique et syndical dans le Lot-et-Garonne	
Ici aussi un climat d'inquiétude	
VI/ Déjà des grèves	• Carte postale de l'usine de Monsempron-Libos (7 Fi 182/20) doc.4 • □ La délégation ouvrière de l'usine de Monsempron-Libos laisse la copie des revendications au patron, 26 décembre 1935. (10 M 38) doc.5

I/ Le contexte politique international

La menace fasciste :

Républicains et démocrates se sentent encerclés par l'offensive des fascistes sur tous les fronts : à l'intérieur du pays comme à l'extérieur. Une prise de conscience s'opère dans l'ensemble des mouvements de gauche. Le débat politique tend à se réduire, peu à peu, à une lutte entre fascistes et antifascistes.

Article du *Travailleur* (216 J X 3) du 20 juillet 1935 ou Article du *Travailleur* (216 J X 3) du 21 septembre 1935 [document 1](#)

II/ Le contexte national :

- **Economique** : (*Sources de la France du XX^e siècle*, Pierre Milza, Larousse-Bordas, 1997)

La France fut touchée par la récession plus tard que les autres nations industrielles. La baisse de la production y fut moins forte et le nombre de chômeurs moins élevé qu'ailleurs. Ceci s'explique par une autonomie économique plus grande (autosuffisance agricole, importations de matières premières faibles), une industrialisation moins poussée, des investissements étrangers peu nombreux et la solidité du Franc Poincaré.

Indice de la production industrielle (1928 = indice 100) :

Années	Ensemble	Métallurgie	Textiles	Electricité
1930	108	100	94	119
1931	96	82	80	109
1932	83	58	74	105
1933	90	67	89	115
1934	84	64	78	119
1935	82	65	81	125

Chômage :

Année	Nombre de chômeurs secourus en milliers
1929	0.9
1930	2.4
1931	54.6
1932	273.8
1933	276.3 (sur un total de plus de 1.5 millions de chômeurs)
1934	341.6
1935	425.8

Agriculture et commerce extérieur : voir 4ème partie du dossier

Dès l'automne 1930 les prix agricoles commencent à baisser. A l'issue des bonnes récoltes de 1932 (blé et vin) ce mouvement s'accéléra d'autant que les exportations françaises furent pénalisées fortement par la dévaluation de la Livre-Sterling en 1931. Ainsi, les prix agricoles s'effondrent.

Prix d'achat moyen au producteur en francs	1927	1928	1930	1931	1932	1934
Prix du blé (par quintal)	156	143	165.5	158.3	101	80
Prix du vin (par hectolitre)		157	172	111.5	131	50
Prix du kilo de bœuf			9.8	8.9	7	5
Prix du kilo de veau			13.8	11.7	9.8	7.9
Prix du kilo de mouton			14.4	12.8	10.5	11.3
Prix du kilo de porc			11.3	8.5	8.9	6.4
Prix du litre de gemme	2.1	1.7	1.4	1.2		

D'après *Les paysans français contre l'agrarisme*, Philippe Gratton, Maspero, 1972 et *Les paysans-travailleurs et les ventes-saisies dans le Lot-et-Garonne de 1932 au Front populaire*, François Larrue, 1979

En Lot-et-Garonne, en 4 ans, les producteurs de blé voyaient leurs revenus baisser de plus de 50%, les éleveurs de 40% en moyenne et les forestiers producteurs de résines de 43%. En 1932 30 000 familles de résiniers connaissaient le chômage. Mais les plus touchés furent les viticulteurs : le prix de vente du vin chuta de 71%.

- **Politique et social :**

6 février 1934 : Les émeutes parisiennes provoquent une prise de conscience à gauche du péril fasciste. Un large mouvement unitaire se met progressivement en place.

Ainsi, le premier 1^{er} mai unitaire a lieu le 1er mai 1935 (Article du *Travailleur* (216 JX 3) [document 2](#)) et l'unité syndicale de la C.G.T. / C.G.T.U. devient officielle le 6 mars 1936

- **Attitude du pouvoir :**

Élections de 1932 : d'après une lettre du responsable de la police spéciale (futurs Renseignements généraux) au responsable de la région militaire (Toulouse), 27 février 1932 (Archives des Renseignements généraux, 1825 W 44 (chemise antimilitarisme))

Il s'agit de sensibiliser les services de renseignements à l'offensive du parti communiste et de fichier "les agitateurs".

Dans le contexte des élections législatives le parti communiste cherche à recruter de nouveaux militants. Il multiplie la création de clubs sportifs et, en

s'appuyant sur l'opposition à la loi des deux ans (de service militaire), il fait campagne auprès des jeunes appelés dans les trains.

A l'occasion du 1^{er} mai 1935 : d'après une lettre du ministre de l'Intérieur (Sûreté nationale) à tous les préfets du 11 avril 1935 (1825 W 28, chemise 1^{er} mai)

L'extrême vigilance est recommandée pour ce 1^{er} mai : les préfets doivent être sur le qui-vive et aviser le ministère de tout incident.

L'importance de ce 1^{er} mai est soulignée, il devrait connaître une ampleur particulière.

Cet appel à plus de vigilance est assorti de recommandations précises : renforcer le contrôle voire la répression contre tout risque de dérapage, bien surveiller la C.G.T.U. qui devrait profiter de l'occasion pour montrer sa force sur le mot d'ordre de l'unité syndicale et appeler à une grève générale de 24 heures.

Toute doléance, revendication et délégation ne seront reçues que si il n'y a pas de pression de la foule. Pas question donc de céder à la masse, on ne reconnaît que les interlocuteurs clairement identifiés (syndicats)

Et surtout, toute propagande contre "la loi des deux ans" (de service militaire) devra être l'objet de poursuite.

Tout étranger manifestant devra faire l'objet d'une proposition de mesure d'expulsion.

Ce document est à resituer dans le contexte du 6 février 1934. Quelques mois plus tard, en octobre 1935, une loi viendra tenter de limiter le pouvoir de la rue. Toute manifestation devra faire l'objet d'une déclaration préalable. Amendes et peines de prison seront prévues.

- **Les membres du parti communiste sont plus particulièrement surveillés**

par les autorités au même titre que les militants d'extrême droite. 2 fiches individuelles de communistes d'octobre et novembre 1934 (Archives des Renseignements Généraux, 1825 W 52 , chemise dossiers individuels sur les communistes jusqu'en 1938) sont consultables dans la mallette du Service éducatif des Archives.

III/ Le contexte "local", le département le plus rural de France

- **Un département "sous-développé"**

En 1936 la population du département s'élève à 252 761 habitants. Elle est à 72% rurale. Seules trois villes dépassent 20 000 habitants : Agen avec 47 941 habitants, Marmande avec 32 942 et Villeneuve sur-Lot avec 23 758.

Répartition de la population active masculine dans le département (d'après les listes électorales de 1939 in Evelyne d'Ambroso, *Le Front populaire et les élections de 1936 en Lot-et-Garonne*, mémoire de maîtrise sous la direction de Jean Estèbe, Université Toulouse-Le-Mirail, 1989)

Population active agricole : 63.3%

Artisans : 9%

Industrie et bâtiment 8.4%

Commerce et services : 5.8%
Fonction publique : 3%
Professions libérales : 2%
Divers : 6.5%

Un département rural sous-industrialisé:

En 1936 : 71,6% de la population est rurale. 64,3% de la population active est agricole.

Seules trois unités de production dépassent 100 salariés. En dehors de Fumel (métallurgie), de Nicole (cimenterie) et de Vianne (verrerie), il n'y a pas de grande industrie.

Seuls 12 cantons du département peuvent être considérés comme industriels (Néracais, Agen, Marmande, Fumel).

La majorité des productions industrielles sont liées à l'agriculture.

Un département agricole de polyculture à dominante céréalière : (recensement de 1929)

1/3 des surfaces labourables est en blé (3/4 des céréales, 80% dans le Marmandais) le reste est en maïs, pomme de terre et vigne. Nous voyons que la logique des productions répond encore à un souci d'autoconsommation voire d'autarcie. Toutefois, les cultures fruitières, maraîchères et le tabac gagnent peu à peu du terrain.

Le tabac en effet représente en Lot-et-Garonne le 1/4 de la production nationale (9000 planteurs).

- **La petite paysannerie dans le Lot-et-Garonne**

(d'après *Les paysans-travailleurs et les ventes-saisies dans le Lot-et-Garonne de 1932 au Front populaire*, François Larrue, mémoire de maîtrise sous la direction de Rolande Trempé, Université Toulouse Le Mirail, 1979)

Situation sociale et économique :

5 à 6 ha dans les vallées alluviales, 10 à 12 ha dans les coteaux, 25 à 30 ha dans les terres landaises : telle est la taille moyenne en Lot-et-Garonne de la petite propriété agricole. En dessous de ce seuil, en 1929, un couple avec ses enfants ne peut survivre.

Depuis un demi siècle la taille moyenne des exploitations ne cesse de croître. Les petites exploitations disparaissent au profit des exploitations moyennes. Mais, les grandes et très grandes exploitations disparaissent elles aussi progressivement également au profit des exploitations moyennes.

Le faire-valoir direct représente, en 1929, **77% des exploitations** (sur un total de 35 744). Il se concentre à l'est du département dans les régions les plus riches. 85% de ces exploitations sont des exploitations cultivées par les familles propriétaires **sans utilisation de main d'œuvre extérieure constante.**

Quant au **fermage**, il représente **8%** de l'ensemble des exploitations. Les conditions pour le fermier ne sont pas désavantageuses puisqu'en Lot-et-Garonne, dans le cas de mauvaises récoltes, la redevance est révisée à la baisse et les baux sont fixés à 9 ans.

Le métayage, représentant **15%** des exploitations et il est beaucoup moins intéressant pour l'exploitant. **17% des ces métayers sont de nationalité**

étrangère (surtout italienne). La durée du contrat est de 2 ans en moyenne (1 an au sud de la Garonne). Le propriétaire fournit la terre, les bâtiments d'exploitation et le cheptel. Le métayer fournit le travail et les instruments de travail. Les récoltes sont partagées, pour l'essentiel, par moitié entre le propriétaire et l'exploitant. A ceci s'ajoutent **des corvées** (charroi, entretien des chemins et fossés) et une contribution foncière, liée à la location de la maison d'habitation, qui ne cesse de croître depuis le milieu du 19^e. Ainsi s'il y a une période de mauvaises récoltes, ce qui fut le cas dans les années 30, le métayer est frappé durement.

A ceci il faut ajouter **les salariés agricoles** qui vivent dans la **misère** pour un travail de 14 à 16 heures par jour en saison active et le chômage en période creuse. Leur salaire permet tout juste de subvenir aux besoins vitaux. Il faut attendre 1929 pour qu'une loi interdise pour les domestiques de coucher à l'étable. **Quant aux femmes** qui travaillent dans ces conditions, leur **salaire est divisé par deux...**

Au total, nous assistons à un **renforcement du clivage entre petite / moyenne propriété** et grande propriété.

Avec la crise agricole des années 30 se met en place un processus de **paupérisation des paysans-travailleurs** qui semble irréversible.

"En premier lieu la misère s'installe, suivie de l'endettement et enfin la ruine. Les petits paysans se replient sur eux-mêmes et vivent dès lors, en autarcie". François Larrue.

Pour **les métayers et les fermiers** ne pouvant plus payer leurs redevances aux propriétaires c'est **la vente-saisie**.

- **Renaud Jean, une figure emblématique du communisme rural :**

Le communisme, réponse à l'exploitation de la bourgeoisie sur le prolétariat, fruit de la Révolution industrielle, phénomène urbain, industriel et ouvrier... encouragé par la Révolution bolchevique russe... Tels sont les éléments communément admis pour expliquer l'émergence et l'affirmation de ce nouveau courant politique dans la 1^{ère} moitié du XX^e siècle en Europe.

Mais, "les faits sont têtus". L'émergence, sur le terrain, du communisme en France en tant que mouvement politique ne conforte pas cette analyse. Bien au contraire.

Les premiers succès communistes furent ruraux, méridionaux, agraires et loin des influences russes. Certes, l'émergence du parti communiste n'est pas indépendante des conséquences de la Révolution industrielle, mais, les premiers leaders communistes à sortir de la confidentialité, celle d'une minorité agissante, furent des paysans de Lot-et-Garonne, de la Corrèze ou de l'Allier.

Les premiers succès électoraux, de portée nationale, se nouèrent au cœur de départements ruraux où dominait la petite propriété paysanne.

Renaud Jean fut l'un, et non le moindre, de ces pionniers : une aura nationale (membre du comité central du parti communiste), une dimension internationale (une des figures de proue du communisme agraire) Rapport du Commissaire spécial d'Agen à l'inspecteur général des services de Police criminelle du 31 octobre 1939 (1 W Cabinet du préfet)

document 3

IV/ Paysage politique et syndical dans le Lot-et-Garonne :

- **Le mouvement paysan :** (d'après *Les paysans-travailleurs et les ventes-saisies dans le Lot-et-Garonne de 1932 au Front populaire*, François Larrue, mémoire de maîtrise sous la direction de Rolande Trempé, Université Toulouse Le Mirail, 1979)

Avant la scission entre socialistes et communistes (en 1920-21), au niveau syndical comme politique, la petite paysannerie propriétaire a du mal à être représentée. Seuls les guèdistes (P.O.F.) associent, dans l'analyse politique, les conditions de vie et de travail des petits paysans aux salariés agricoles, aux métayers et donc au prolétariat. Pour la S.F.I.O. et la C.G.T., ces petits propriétaires sont rangés dans le camp des exploités.

Au départ, la future S.F.I.C. envisagera "les masses laborieuses des campagnes" (2^e Congrès de l'Internationale Communiste) comme un groupe social à amener sur les positions du prolétariat urbain et ouvrier. Mais très vite, un pas est franchi lorsque la propriété privée n'est plus condamnée sur le plan théorique : elle n'apparaît plus comme le moyen pour des oisifs d'exploiter des travailleurs.

A partir de ce moment, le parti communiste va essayer de mobiliser cette paysannerie au côté du prolétariat urbain, mais en s'appuyant sur des revendications spécifiques (baisse des impôts, baisse des redevances de métayage et de fermage, augmentation de salaire, meilleures conditions de vie et de travail, liberté syndicale, protection sociale...).

Au-delà, il s'agit de fédérer "les exploités de la terre" dans des syndicats révolutionnaires.

L'action fut efficace. Dès février 1920 au congrès socialiste de Strasbourg, Bourdas délégué de Lot-et-Garonne, souligne l'intérêt des "masses rurales (de son département) pour la révolution bolchevique". Lors du congrès de Tours en décembre les leaders paysans, puis à l'issue de ce congrès les délégués paysans, se prononcèrent pour l'adhésion à la III^e Internationale sur la base des 21 conditions. D'ailleurs, la 5^{ème} condition portait sur la nécessité de s'appuyer sur les masses laborieuses paysannes contre la propriété bourgeoise : une sorte de préfiguration de l'alliance ouvrier-paysan.

Renaud Jean fut désigné, avec Pérou, comme délégué de Lot-et-Garonne au congrès de Tours. Il fit basculer la majorité des délégués ruraux dans le camp des communistes. Lors du 1^{er} congrès de la S.F.I.C., à Marseille en 1921, Renaud Jean fut à l'origine du positionnement du parti sur la question agraire : la grande propriété privée devait être supprimée ("socialisée") immédiatement, tandis que la moyenne et la petite le seraient progressivement "jusqu'à la réalisation de la propriété sociale du sol". Pour les uns la disparition de la propriété privée se ferait de façon autoritaire sans indemnité, pour les autres elle se ferait par contagion et incitation au travers de la mise en place de "coopératives de vente, d'achat et de production". Lénine, avec quelques réserves, approuva ce programme.

Il fallait maintenant faire vivre ces idées. Le Lot-et-garonne en fut le laboratoire.

La traduction syndicale de la misère paysanne : voir annexe

- **Les syndicats ouvriers :**

Syndicats ouvriers majoritaires en 1934 dans le Lot-et-Garonne (Rapport du Commissaire Spécial au préfet du 20 décembre 1934, Archives des Renseignements Généraux, 1825 W 28)

Syndicat	Nombre d'adhérents par secteurs		Total départemental
C.G.T.U.	Résines de pin et bouchons	380	1070
	Métallurgie	49	
	Bâtiment	143	
	Alimentation	77	
	Chemin de fer	191	
	PTT	125	
	Enseignement	32	
	Autres	90	
C.G.T.	Cantonniers	400	2 332
	Métallurgie	150	
	Bâtiment	7	
	Tabac	390	
	Chemin de fer	156	
	PTT	205	
	Enseignement	848	
	Autres	176	

Dès décembre 1934 les cheminots d'Agen et de Marmande ont créés un Syndicat unique des cheminots (C.G.T. + C.G.T.U.). Le commissaire spécial qui fait ce rapport au préfet souligne que l'initiative de cette union revient aux communistes. Il voit là la préfiguration d'une union syndicale nationale qui se fera sous l'égide des communistes 5 février 1936 : à l'unanimité des délégués (C.G.T. et C.G.T.U.) l'Union, départementale, est votée à la Bourse du travail d'Agen. Deux secrétaires généraux du syndicat unifié sont désignés : un C.G.T.U. (communiste) et un C.G.T. (socialiste).

- **Les émeutes du 6 février 1934 changèrent la donne.**

A partir du congrès de Toulouse en mai 193, la S.F.I.O. accepta le principe de l'unité d'action avec les communistes. En juin le PC se félicita de ce changement de stratégie (Conférence nationale du P.C. à Ivry).

Localement les meetings communs se multipliaient (Gironde et Lot-et-Garonne).

Le 27 juillet 1934 un pacte fut signé au niveau national contre le fascisme, contre la guerre et pour la défense des libertés entre les deux formations de gauche. Il était le résultat d'une analyse, convergente, des conséquences de l'arrivée d'Hitler au pouvoir dans un contexte de division de la gauche. Le rendez-vous fut pris pour le 14 juillet 1935.

A Agen, à l'initiative de la Ligue des droits de l'homme, eut lieu le 30 juin 35 à la Bourse du travail un "grand rassemblement populaire" pour préparer le 14 juillet. Il réunissait la C.G.T., la C.G.T.U., le Parti communiste, la S.F.I.O., le Cercle radical-socialiste d'Agen, la Ligue des droits de l'homme, la loge maçonnique d'Agen, l'Association républicaine

des Anciens Combattants, la C.G.P.T. et la Confédération nationale des paysans. De cette réunion naquit un mouvement unitaire qui se traduit le 14 juillet 35 par de nombreuses manifestations dans tout le département. (8 000 manifestants à Agen, 3 000 à Casteljaloux, 1 500 à Marmande, 1 200 à Nérac...). Le souffle de 1790 traversa le département... et la France entière. "Le Front populaire était née".

La politique d'austérité décidée par le gouvernement Laval en juillet 35 (désengagement de l'État, baisse du salaire des salariés publics...) gomme les dernières réticences. Une direction unique des partis et des syndicats de gauche, notamment en Lot-et-Garonne, se mit en place. Ce mouvement unitaire fut renforcé à l'automne par l'offensive des Croix-de-Feu (plus ou moins soutenue par le gouvernement).

En Lot-et-Garonne (Villeneuvois, Marmande et Agen) un climat de guerre civile s'imposa. Le temps n'était plus aux modérés. Le résultat des élections municipales de 1935 confirma cette nouvelle donne. Dans le département les partis de gauche présentèrent un front uni. Renaud Jean fut élu au 1^{er} tour, le parti communiste gagna 6 municipalités tandis que la S.F.I.O. restait stable et les radicaux reculaient.

Si les syndicats ouvriers, la C.G.T. et la C.G.T.U., s'unifièrent le 29 février 1936 (Congrès de Narbonne), il n'en fut pas de même pour les syndicats paysans. La Confédération nationale paysanne (d'obédience socialiste) créée en février 1933 et la C.G.P.T. ne purent trouver un terrain d'entente. La CNP exigeait une indépendance totale envers les partis. Renaud Jean était particulièrement visé. La C.G.P.T. répondit que le sort des paysans ne dépendait pas que d'eux mêmes, et qu'il fallait concevoir la lutte dans le cadre d'une alliance avec les ouvriers et face aux organisations agrariennes fascisantes.

- **Les élus :**

Renaud Jean fut élu député en décembre 1920, à l'occasion d'une élection partielle, sous l'étiquette S.F.I.O. en s'appuyant sur "l'honneur des poilus", la critique du capitalisme guerrier et bénéficiant du mécontentement paysan et de la vague de grèves liée à la situation économique. Quelques jours plus tard, à l'issue du Congrès de Tours, il devient le premier parlementaire communiste.

En 24, dans un contexte local plus difficile il est réélu triomphalement en réunissant autour de lui l'ensemble des mécontents hostiles à la droite réactionnaire. Il profite du besoin d'alternance qui porte le cartel des gauches au pouvoir.

En 1928 le parti communiste tire le bilan du cartel. La nouvelle campagne électorale des communistes cherche à opérer un retour aux positions du début des années 20. La tactique de "classe contre classe" revient sur le devant de la scène. Les communistes partent seuls et contre l'ensemble des autres partis, qualifiés de « bourgeois ». Leur désistement au second tour en faveur des autres candidats de gauche ne pourrait se faire que si la politique anti-soviétique et pro-militariste des socialistes était condamnée. Renaud Jean était hostile à cette stratégie sur le fond et sur la forme. Il ne fut pas écouté par le parti, il fut très âprement critiqué, il fut condamné et il dû se plier.

Ces élections se firent dans le cadre d'un scrutin majoritaire pour faire "barrage" aux communistes. Il remplaçait le scrutin proportionnel. Dans la circonscription de Marmande, contre Renaud Jean, *La Dépêche*, journal radical, fit campagne sur le thème de "la marionnette de Moscou". Le bloc national (la droite) et le bloc des gauches (socialistes et radicaux) multiplièrent les candidats au 1^{er} tour. Au second tour il suffisait pour l'emporter de créer un front anti-communiste. Le candidat de l'Union nationale

l'emportait avec 57,4% des suffrages. Renaud Jean était battu. Au niveau national, le parti communiste perdait 12 sièges.

Scrutin	Nom	Profession	Domicilié	Née en ...	Appartenance politique	Nombre de voix	Résultat
1^{er} tour 1928	Tricard-Graveron	Avocat	Montpouillan	1901	Républicain de gauche	3 382	Présent au second tour
	Renaud Jean	Publiciste (d'après la Droite), cultivateur d'après le parti communiste	Boulogne sur Seine	1901	Communiste (S.F.I.C.)	6 407	Présent au second tour
		...	...	...	...	...	...
Second tour 1928	Tricard-Graveron	Avocat	Montpouillan	1901	Républicain de gauche	10 817	Elu
	Renaud Jean	Publiciste (d'après la Droite), cultivateur d'après le parti communiste	Boulogne sur Seine	1901	Communiste (S.F.I.C.)	8 000	Battu
1^{er} tour 1932	Renaud Jean	Publiciste (d'après la Droite), cultivateur d'après le parti communiste	Boulogne sur Seine	1901	Communiste (S.F.I.C.)	5 023	Présent au second tour
	Dubourg Jean		Tonneins	1871	S.F.I.O.	3190	Se retire au second tour
	Laban Maurice	Publiciste	Boulogne sur Seine	1901	Radical indépendant	3953	Présent au second tour
	Larmandie Roger	Notaire	Mas d'Agenais	1902	Républicain de gauche	1698	Éliminé
	Tricard-Graveron	Avocat	Montpouillan	1901	Républicain de gauche	3898	Présent au second tour
	Brousse George	Propriétaire	Saint Barthélemy	1894	Républicain	447	Éliminé
Second tour 1932	Renaud Jean	Publiciste (d'après la Droite), cultivateur d'après le parti communiste	Boulogne sur Seine	1901	Communiste (S.F.I.C.)	7491	Elu

Laban Maurice	Publiciste	Boulogne sur Seine	1901	Radical indépendant	5632	Battu
Tricard-Graveron*	Avocat	Montpouillan	1901	Républicain de gauche	5596	Battu

* Demeure candidat au second tour malgré les pressions du préfet pour se désister en faveur de Laban afin d'éviter l'élection du candidat communiste.

Les élections de 1932 virent un rapprochement entre communistes et socialistes. En Lot-et-Garonne cette dynamique de rassemblement des forces de gauche s'étendit aux radicaux socialistes. Aux cantonales trois communistes furent élus : Lacoste à Houeilles, Philippet à Port Sainte-Marie et Renaud Jean au Mas-d'Agenais. Les législatives confirmèrent cette dynamique. Les radicaux-socialistes, Georges Martin et Paul Courrent, l'emportèrent à Agen et à Nérac. A Villeneuve sur-Lot Georges Leygue, républicain de gauche, est élu triomphalement au 1^{er} tour (Il meurt en 33, La Myre Mory, de la même sensibilité politique, est élu lors de la partielle). Renaud Jean retrouve les bancs de l'Assemblée comme député de Marmande grâce à une triangulaire.

Le parti communiste perdait au premier tour, par rapport à 1928, sous l'étiquette de Bloc ouvrier paysan 35% des suffrages à Agen, 27 % dans le Néracais et 21% à Marmande. Il restait stable dans le Villeneuvois. Au total sur le département le PC perdait 23% des suffrages en 5 ans. Plus on allait vers l'ouest du département moins le P.C. obtenait de suffrages. Sur l'ensemble de la France il régressait de 27%.

Pour Renaud Jean (cf. *Le Travailleur*) cet échec était dû à l'imprécision du programme, au manque d'efficacité du parti dans les milieux agricoles et au changement de mode de scrutin.

Les sénatoriales confirment la domination des radicaux sur le département : 2 élus républicains radicaux, A. Fallières et G. Carrère.

- **Ici aussi, un climat d'inquiétude :**

L'extrême droite marque des points (d'après un rapport du commissaire spécial au préfet de Lot-et-Garonne du 30 juin 1935, 1825 W 55)

L'Action française

dissoute le 14 février 1936

4 sections en Lot-et-Garonne : 270 adhérents et 200 sympathisants, mais d'après le commissaire, aucune audience auprès des masses.

Section de l'arrondissement de Marmande (d'après un rapport au commissaire spécial d'Agen du 20 février 1936, 1825 W 54)

Sur 32 membres répertoriés dans ce document :

- 7 propriétaires (tous nobles)
- 8 cultivateurs
- 6 artisans (dont 3 boulangers)
- 3 agents d'assurances ou d'affaires
- 2 médecins
- 2 rentiers
- 1 fermier
- 1 négociants
- 2 autres

Les Croix-de-Feu :

4 sections en Lot-et-Garonne : 340 adhérents (commerçants, employés, ouvriers principalement) et 420 sympathisants, les leaders sont issus des professions libérales.

Leur influence grandissante se fait au détriment de l'Action française et de Solidarité française.

Le 10 février 1936 le colonel de La Rocque rassemble 1 700 personnes à Marmande et 2 300 à Villeneuve.

Solidarité française

Une seule section, sur Marmande, qui compte 100 adhérents. Ce mouvement semble avoir un certain écho auprès des petits patrons.

Camelots du roi

2 sections en 1934 (Agen et Villeneuve)

Jeunesses patriotes

2 sections en 1934 (Agen et Villeneuve). Ils seront à l'origine d'une bagarre au lycée Palissy en 1935.

Ligue des contribuables

2 sections en 1934 (Nérac et Villeneuve)

- **Les forces de gauche se mobilisent.**

La Fédération anarchiste française ne compte qu'une vingtaine de membres dans le département mais ils sont très actifs.

Le parti ouvrier internationaliste (Section française de la IV^e Internationale) ne semble pas présent.

Le parti communiste

Il est dans le Lot-et-Garonne incontestablement le parti le plus important et le plus actif : 96 cellules, 15 sections, plus de 1 600 adhérents et 529 membres actifs (identifiés comme tels par la Sûreté générale).

A ceci il faut ajouter les 200 membres des Jeunesses communistes.

Mais ce parti ne se limite pas seulement au combat strictement politique. Il contrôle de près ou de loin un nombre important de mouvements ou d'organisations qui maillent l'ensemble de la société et du monde du travail : Union des jeunes filles de France, Caisse du sou du soldat (envois de colis aux appelés), Confédération générale des paysans travailleurs, Union des jeunesses agricoles de France, Association républicaine des anciens combattants, Secours populaire français (aide importante aux réfugiés et combattants espagnols), Amicale des volontaires de l'Espagne républicaine (Brigades internationales), les Amis de l'union des républiques soviétiques socialistes, la C.G.T. (dirigée par le communiste Aubin), les Chorales ouvrières...

Philippot est depuis 1935 le secrétaire départemental des comités Front populaire dans le département.

Origine socioprofessionnelle des dirigeants des cellules communistes (d'après un rapport du Commissaire Spécial au préfet datant du 26 décembre 1934, 1825 W 50)

Sur les 100 cadres du parti dans le département			
Cultivateurs	39%	Monde agricole	49%
Fermiers et métayers	3%		
Ouvriers résiniers	2%		
Ouvriers agricoles, journaliers	5%		
Ouvriers d'usine	1%	Monde ouvrier	1%
Postiers et ouvriers des chemins de fer	6%	Services non marchands	12%
Employés	6%		
Petits artisans et commerçants	29%	Commerce / artisanat	31%
Négociants	2%		
Instituteurs	2%	Professions intellectuelles	5%
Professions libérales	3%		
Autres	2%	Autres	2%

Le parti socialiste (S.F.I.O.)

L'adhésion de Renaud Jean et de nombreux militants de la S.F.I.O. en 1920 au nouveau parti communiste laisse le parti socialiste exsangue. Seul Agen évite la marginalisation totale de ce parti dans le département.

Le parti radical socialiste

Il fut et demeure longtemps le parti dominant dans ce département rural. Mais au fil des années même s'il résiste mieux dans les campagnes son influence ne cesse lentement de s'éroder.

Les loges maçonniques

De sensibilité plutôt de gauche dans le département

4 loges dans le département : Agen, Marmande, Villeneuve, Clairac

La Ligue des droits de l'homme

4 sections dans le département

Dès février 1936 elles laissent libre de vote les adhérents pour le premier tour des législatives et appellent à voter pour le candidat du Front populaire lors du second tour.

Le 11 février 1934 est créé un **Comité de vigilance départemental** comprenant 18 organisations de gauche. Il a pour but d'organiser la défense des libertés républicaines. On retrouve dans ses rangs des militants politiques (socialistes, radicaux et communistes) et syndicaux ainsi que les ligues laïques et les francs-maçons.

Progressivement des **Comités antifascistes** se mettent en place dans les principales villes du département.

La réponse aux événements parisiens du 6 février 34 ne se fait pas attendre.

Tout au long de l'année 1934 de nombreux meetings sont organisés dans le département contre toutes les réunions de l'extrême droite. La mobilisation va crescendo et la dynamique d'union des forces de gauche se renforce.

Le 23 février 1935 a lieu à Agen un meeting unitaire contre la guerre et le fascisme rassemblant les principales composantes du "**Front populaire**" (C.G.T., C.G.T.U., Ligue des Droits de l'Homme, parti radical, S.F.I.O., P.C. ...).

En mai, à l'occasion des élections, huit villes sont prises par la coalition dont Agen par le candidat S.F.I.O. François Messines, mais aussi Tonneins, Casteljaloux, Port-Sainte-Marie... Le 14 juillet 1935 la gauche unie fait une démonstration de force dans le département (8 000 personnes à Agen, 3 000 à Casteljaloux).

VI/ Déjà des grèves, mais des échecs :

- **Novembre / décembre 1935 : grève aux usines Granges** d'Agen (fabrication de foudres et cuves)

Quelques années auparavant cette entreprise employait 700 ouvriers. Petit à petit ses effectifs ont fondus. La rumeur d'une fermeture prochaine provoque la grève. A l'issue du mouvement, l'effectif des salariés sera fixé à une douzaine.

- **L'exemple de Monsempron (Société des produits réfractaires de Fumel et Libos, 7 Fi 182/20)** **document 4**

Données générales sur la grève : (Source : Rapport du préfet de Lot-et-Garonne à la direction du Travail, ministère du Travail et de la Prévoyance sociale du 7 février 1936) 10 M 38

Durée de la grève : 20 décembre 1935 à 15 heures / 23 janvier 1936

Société par actions, siège à Paris, directeur de l'usine : Monsieur Auzel

Etablissement ayant le monopole dans sa production : produits réfractaires pour la construction des fours et pour la Marine française (pyrotechnie)

Pas de syndicat ouvrier ni patronal

Pas de contagion de la grève à d'autres usines

Attitude de la municipalité face aux grévistes : très réservée

Grévistes par métiers et qualifications :

Chauffeurs de four : 1/4

Mouleurs : 7/8

Ajusteurs, tourneurs, forgerons, modelers : 11/15
 Enfourneurs, défourneurs, presseurs : 22/22
 Manœuvres : 50/53
 Total : 91/102

Grévistes par âge et sexe en fonction de la durée de grève :

	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Enfants</i>	<i>Total</i>
Pendant le 1^{er} quart de la grève	74	2	15	91
Pendant le 2^e quart de la grève	73	2	15	90
Pendant le 3^e quart de la grève	67	2	15	84
Pendant le 4^e quart de la grève	62	2	15	79

A l'issue de la grève :

48 sont réembauchés dès le 23 janvier
 27 seront réembauchés par la suite
 15 ne se sont pas faits réinscrire
 1 a été congédié

Cause principale de la grève : une demande d'augmentation de salaire de 25 à 30% selon les postes (en fait rétablissement des primes supprimées depuis quelques mois)

Ressources durant la grève : souscription (7 0000 francs récoltés) + dons en nature (réunions publiques à Monsempron, Fumel, Villeneuve)

Attitude du patron :

- Refus, par principe, de négocier avec comme justification le fait que les revendications furent exposées après le début de la grève.
- Des entrevues, infructueuses, entre les délégués ouvriers et le patron
- Intervention du juge de paix le 27 décembre 1935 (selon la loi sur la conciliation et l'arbitrage du 27 décembre 1892) : acceptation par les ouvriers mais refus du patron
- Poursuites et condamnations à l'encontre de grévistes ayant molestés un ouvrier (de nationalité portugaise) voulant se rendre au travail durant la grève (violation de la loi du 25 mai 1864 sur la liberté du travail).

Échec de la grève : aucune augmentation de salaire

Le fil des évènements :

20 décembre 1935 :

- Grève sans préavis à 16 heures après une réunion secrète au café Roudergues de Monsempron : délégation auprès du patron, mise en place d'un comité de grève siégeant au café Roudergues (en face de l'usine), grève dans le calme, meneur identifié comme communiste et délégué de la C.G.T. (M. Larsin)

La délégation menée par Larsen, à l'origine semble-t-il de la cessation du travail, est reçue par le directeur de l'usine (Auzel). Ce dernier dit à Larsen qu'il ne traitera pas avec lui car il n'est pas salarié de l'entreprise.

- 2h35 après, le préfet est avisé que les meneurs sont de la C.G.T. et que 45% des grévistes sont des étrangers (italiens, portugais...)
- le préfet fait envoyer des troupes de gendarmerie (10 gendarmes) pour "le maintien de l'ordre et la sécurité des usines et la liberté du travail"

21 décembre :

- Nouvelle entrevue des délégués grévistes avec le directeur après que celui-ci ait avisé le siège de son entreprise de la situation : licenciement des ouvriers qui n'auront pas repris le travail le lundi matin.
Le directeur refuse toujours de dialoguer avec Larsen.
La délégation ouvrière laisse la copie des revendications.
- Le préfet apprend par le sous-préfet que Larsen est le pseudonyme de Maurice Rabatel qu'il ne travaille pas à l'usine et qu'il n'est pas de la ville.
- La grève se poursuit dans le calme.

22 décembre :

Le commandant de gendarmerie de Villeneuve avise les autorités locales, régionales et nationales :

- Que les revendications des grévistes portent sur une augmentation de salaire mais aussi sur de meilleures conditions de sécurité et d'hygiène.
- Que la grève "a été provoquée par le parti communiste".
- Que le directeur de l'usine joue le bras de fer.
- Que les grévistes ont décidé de ne pas céder. (Mais que le mouvement commence à s'effriter).
- Que le soit-disant Larsen est natif du Rhône, qu'il est séparé de sa femme et vit maritalement à Savignac dans le canton de Monflanquin avec Marie Delliott, elle-même séparée... Désigné par la C.G.T.U., il est l'acteur principal de la grève. Au travers de lui, le parti communiste voudrait étendre la grève aux usines métallurgiques de Fumel (600 ouvriers) sujettes à un chômage partiel.
- Qu'un meeting est prévu pour le 23 décembre au café Rouquet à Fumel.
Le nom des intervenants au meeting est fourni.

23 décembre :

Le préfet informe les ministères du Travail et de l'Intérieur de la grève, de ses motivations et de son déroulement... ainsi que de l'efficacité des services préfectoraux pour éviter tout dérapage. Il précise que le commissaire spécial d'Agen (l'ancêtre de nos Renseignements généraux) a entrepris une enquête sur le leader de la grève. Il demande de plus amples détails sur ce personnage.

La direction de l'entreprise l'ayant averti qu'il avait la loi pour lui dans son refus de tout compromis, le préfet signale qu'il a fait appel au Juge de Paix qui devrait intervenir "dans quelques jours" pour cesser le jeu.

Il est précisé qu'un nommé Chassaigne, venu de Bordeaux, a été délégué par la C.G.T.U. pour prêter main forte à Larsen.

24 décembre :

Un inspecteur des services spéciaux avise son supérieur (le commissaire) qu'à l'occasion de la réunion de Fumel au café Rouquet :

- Des syndicalistes (C.G.T.U., Syndicat confédérés des métaux), des élus de gauche (S.F.I.O., communistes) et la Ligue des droits de L'homme prirent la parole.
- 350 personnes étaient présentes.
- Chacun des orateurs reconnaît le bien fondé du mouvement (et le rôle joué ou avenir de son organisation).
- L'orateur communiste - paysan (Rambaud), de la mouvance Renaud Jean, souligne la nécessité d'une alliance ouvriers - paysans face au capitalisme.
- Le socialiste (Nénon) reste très général et met en avant les qualités de son parti.
- Le communiste (Chassaing) en appelle à la fraternisation entre policiers et grévistes.
- Le militant de la Ligue des droits de l'homme (Tulet, instituteur), au départ très chahuté, encourage les grévistes à adhérer à un syndicat et à traiter avec les autorités sous-préfectorale et préfectorale.

Pour la police les responsables du mouvement sont Larsen, Rambaud et Chassaing donc le parti communiste.

Larsen chercherait à étendre la grève aux usines de Fumel. Mais on apprend que le secrétaire du Syndicat confédéré des ouvriers métallurgistes de Fumel (Noël) ne s'engage pas dans cette voie, la jugeant vouée à l'échec.

26 décembre :

Une délégation d'ouvriers se rend auprès du greffe de la justice de paix du canton pour demander un arbitrage et une conciliation (loi du 27 octobre 1892). Le directeur de l'usine en est avisé par lettre recommandée. 3 ouvriers viennent d'être embauchés pour remplacer les grévistes.

L'ensemble des ouvriers grévistes adhère à un syndicat unique : la C.G.T.U.

27 décembre :

Le directeur de l'usine répond au juge de paix qu'il refuse toute conciliation. Pour lui, les ouvriers ayant quitté leur travail sans avoir formulé la moindre revendication, il y a eu rupture de contrat de travail. Ces ouvriers ne font plus partie du personnel. Il n'y a donc pas lieu de négocier quoi que ce soit. Si les ouvriers veulent revenir travailler, il faut qu'ils viennent se faire réembaucher.

Rappel par les grévistes des revendications du 21 décembre auxquelles s'ajoutent de nouvelles : **document 5**

- reconnaissance et respect du droit syndical
- aucun licenciement pour cause de grève
- reconnaissance des délégués à la sécurité (recommandations de l'Inspecteur du travail)

Refus du maire de recevoir une délégation des grévistes.

Le commandant de gendarmerie, s'adressant à ses supérieurs, laisse présager d'une fin prochaine de la grève.

Pour l'instant la situation est calme, mais des forces supplémentaires de gendarmerie sont tenues en réserve.

30 décembre :

Lettre du comité des grévistes adressée à tous les élus afin de présenter la situation et d'obtenir leur soutien dans la démarche entreprise auprès du préfet. Cette lettre laisse sous-entendre que les ouvriers grévistes sauront se souvenir de l'attitude des élus lors des prochaines échéances électorales.

La tension augmente : un seul ouvrier a repris le travail, le comité de grève fait pression sur les ouvriers non grévistes, l'usine est gardée jour et nuit par les gendarmes, un ramassage journalier des ouvriers non grévistes est organisé par la direction sous la protection de la gendarmerie.

31 décembre :

Le Maire de Fumel demande au préfet si le fonds municipal de chômage pourra être utilisé en faveur des ouvriers grévistes qui ne seront pas repris par l'entreprise.

Le préfet reçoit une lettre des ouvriers en grève lui demandant d'intervenir comme conciliateur et de recevoir leur délégation.

3 janvier :

Le préfet reçoit à la préfecture une délégation des ouvriers de l'usine (Larsen en est donc exclu).

6 janvier :

L'inspecteur départemental du Travail (Forges) transmet les résultats de son enquête au préfet :

- en matière de salaires et de durée du travail, rien ne semble répréhensible. Au plus, s'agit-il de situations exceptionnelles ou de négligences.
- pour l'hygiène et la sécurité : rien de bien alarmant, mauvaise foi des ouvriers, aménagements acceptés par le Directeur
- pour le travail des enfants : aucune violation de la loi
- au total,
 - griefs des ouvriers infondés
 - bonne volonté du Directeur de l'usine,
 - grève d'origine politique manipulée par Larsen qui devrait bientôt se terminer sur un échec.

7 janvier :

Meeting des grévistes à Fumel : 300 auditeurs

Larsen, C.G.T.U., présente la situation et se montre optimiste pour la suite du combat.

Noël, au nom de la C.G.T. en appelle à la mobilisation de toute la population et demande à Larsen de s'effacer afin de ne pas braquer le directeur de l'usine.

Aurin, de l'Union départementale unifiée, apporte le soutien et la contribution financière des ouvriers agenais. Il encourage les grévistes, félicite Larsen et critique l'attitude des autorités et des élus. Il justifie le comportement du préfet par sa volonté de racheter des erreurs commises à Paris dans son précédent poste...

Il prône "l'unité pour vaincre le patronat".

Larsen conclue en décidant la poursuite de la grève.

9 janvier :

15 ouvriers nouveaux venant de la région parisienne ont été embauchés, 1 ouvrier a repris le travail.

11 janvier :

Soirée dansante à Fumel en soutien aux grévistes : 200 personnes
Quête en faveur des grévistes à la réunion "Front populaire" d'Agen.

12 janvier :

Camion de vivres envoyé par un communiste (Broqua) aux grévistes

15 janvier :

La gendarmerie a notifié à Larsen qu'il avait été condamné par le tribunal correctionnel de Dijon à 3 mois de prison et 100 francs d'amende pour tentative d'escroquerie et complicité.

16 janvier :

Le ministère de la Marine (dont l'usine de Monsempron est sous-traitante) demande au préfet des précisions sur la grève.

Menaces et altercations entre trois ouvriers grévistes et un ouvrier ayant repris le travail (Tous d'origine portugaise). La victime porte plainte. Le commissaire spécial demande au préfet d'expulser du territoire national les agresseurs pour "entraves à la liberté du travail".

18 janvier :

Le préfet répond à la lettre du ministère de la Marine en soulignant que tout a été provoqué et manipulé par Larsen de la C.G.T.U.. Il a bon espoir que tout rentre dans l'ordre très rapidement.

20 janvier :

La "maîtresse" de Larsen, venue lui prêter main forte, a été l'objet d'un procès-verbal de la part la gendarmerie pour "défaut de visa de son récépissé de demande de carte d'identité d'étranger".

Peu après Larsen et sa compagne quittent la ville...

22 janvier :

Tous les ouvriers grévistes se sont rendus à l'usine pour être réembauchés sans condition.

43 grévistes ne furent pas repris (dont 8 étrangers). Ils ont été remplacés pendant la grève.

2 grévistes ont refusé la réembauche.

2^e partie

La campagne électorale, les élections et la victoire du Front populaire : l'exemple du Marmandais

Objectifs

Il s'agit de montrer que Renaud Jean inscrit sa candidature dans la logique nationale Front populaire mais qu'il incarne aussi une tradition locale forte du communisme agraire.

Plan du chapitre

I/ L'attitude des autorités : une victoire non annoncée	Lettre de candidature manuscrite de Renaud Jean pour les élections législatives du 19 mars 1936 (3 M 60) doc.6
II/ Une campagne tendue	□ Incidents violents. Lettre du sous-préfet de Marmande au préfet (10 M 23) doc.7 □ Présentation du programme du Front populaire Revendications du Rassemblement populaire publié dans <i>l'Humanité</i> et <i>le Populaire</i> le 10 janvier 1936. Republié par le <i>Travailleur</i> (216 J X 3) le 25 avril 1936 et par <i>l'Humanité</i> le 16 mai 1936 doc.8 - Pain, paix et liberté. Tract national de la S.F.I.O. diffusé en Lot-et-Garonne lors de la campagne (10 M 23) doc.9
III/ Le triomphe de Renaud Jean et du Front populaire	<i>Le Travailleur</i> du 2 mai et 9 mai 36 (216 JX 3) doc.10 et doc.11

I/ L'attitude des autorités : 1936, une victoire non annoncée

Les candidatures aux législatives : au 17 février 1936

Retrait d'un possible candidat affilié au Front populaire (le conseiller général Coste)

Retrait d'une autre candidature possible (Buytet, conseiller municipal de Marmande, démocrate populaire)

Aucun candidat S.F.I.O. ou radical-socialiste

Restent donc en lice :

- **Laban**, battu en 1932 sous l'étiquette républicain de gauche et qui se présenterait comme radical indépendant
- **Boisvert**, radical indépendant mais issu d'une famille connue comme bonapartiste

- **Dubourg**, républicain socialiste, conseiller général et maire de Tonneins
- **Renaud Jean**, Communiste (S.F.I.C.), conseiller général du Canton du Mas et Député sortant **document 6**

Le paysage politique :

- Au 17 février 1936 : Rapport du sous-préfet de Marmande au préfet après un appel téléphonique de ce dernier (3 M 61)

Les pronostics

Le sous-préfet envisage un 1^{er} tour serré : Renaud Jean puis Laban et enfin Dubourg.

Au second tour l'union se fera derrière le mieux placé entre Laban et Dubourg "pour combattre le communisme". Elle permettra la victoire contre Renaud Jean.

- Au 6 avril 1936 : Lettre du sous-préfet de Marmande au préfet (3 M 61)

2 clans à droite

Les conservateurs sont crédités de 1 200 voix, les républicains modérés disposeraient d'une fourchette de voix allant de 2 500 à 3 000 voix.

Ces deux clans se sont opposés au second tour des législatives de 1932, permettant ainsi la victoire de Renaud Jean.

Ils seraient décidés cette fois-ci à s'unir au second tour, puisque Boisvert, malgré les pressions de son parti, souhaite maintenir sa candidature au 1^{er} tour

Laban, dans la perspective d'un second tour face à Renaud Jean, devrait récupérer dès le 1^{er} tour de nombreuses voix de droite anti-Front populaire et anti-communiste. Mais son maintien au second tour des élections de 32 lui a aliéné une partie de la droite.

A gauche :

Le parti communiste (qualifié de "Jeaniste" par le sous-préfet) devrait faire le plein de ses voix au 1^{er} tour (entre 6 et 7 000).

Mais la candidature de Dubourg doit priver Renaud Jean d'une partie des voix socialistes et rallier celles des électeurs de droite n'ayant pas pardonnés "la trahison" de Laban de 1932.

- Au 10 avril 1936 : Rapport du sous-préfet de Marmande au préfet (3 M 61)
Dubourg se retire de la course
L'union des deux autres candidats de droite dans la perspective d'un second tour est acquise et a été rendue publique.
La candidature unique de Renaud Jean pour le Front populaire, laisserait de nombreux radicaux-socialistes sur leur faim.
Dans cette **nouvelle configuration**, les résultats estimés par le sous-préfet :

1^{er} tour :

Au moins 7491 voix pour Renaud Jean, mais guerre plus car il s'est aliéné une partie des petits propriétaires agricoles en soutenant depuis 1932 les métayers et les ouvriers agricoles.

Face à lui 10 000 à 11 000 voix pour la droite, Laban devant arriver en tête.

2^{ème} tour :

Si Renaud Jean n'est pas élu au 1^{er} tour, le sous-préfet n'en doute pas, il ne le sera pas au second.

- Au 15 avril 1936 : Rapport du commissaire spécial au préfet (3 M 61)
Pronostics pour les élections dans l'ensemble du département :

Circonscription d'Agen :

Martin (radical et député sortant) pourrait être inquiété par Philppot (candidat communiste) ou Messines. Tous trois sont des candidats Front populaire.

Face à eux, les deux candidats de droite se sont entendus pour un désistement en faveur du mieux placé pour le second tour.

Martin serait réélu au second tour.

Circonscription de Marmande :

On apprend que Renaud Jean s'est plein que "La Dépêche" soutienne dans les faits la candidature de Laban. Martin, le député radical sortant d'Agen, serait intervenu auprès d'Albert Sarraut pour mettre un terme à cette situation.

Renaud Jean ne serait pas dans une très bonne position pour être réélu. Laban devrait être élu au second tour.

Circonscription de Nérac :

Ballottage au 1^{er} tour, mais réélection facile du député sortant (Courrent) au second tour.

Circonscription de Villeneuve :

Plusieurs candidats du Front populaire.

Pabon devrait être élu au second tour.

III/ Une campagne tendue

C'est autour du programme national du Front populaire (**document 8**) et de la tactique arrêtée en haut lieu que se fait l'union des forces de gauche dans la circonscription de Marmande.

Ici, et c'est le seul cas dans le département, le Front populaire est effectif dès le premier tour. Ni les socialistes (dès janvier) ni les radicaux (pus tard) ne présenteront de candidats contre Renaud Jean. Son implantation -et son aura- est telle qu'il occupe pleinement l'espace à gauche. Partir contre lui serait perçu comme une déclaration de guerre... sans compter le risque réel, au soir des résultats, de se ridiculiser et de ridiculiser son parti.

Comme ailleurs un duel droite / gauche virulent (**document 9**) occupe l'essentiel de la campagne. Les positions se radicalisent, les discours se caricaturent et le climat se tend : difficile pour les modérés de faire entendre leur voix.

Dans le marmandais le combat se cristallise autour de la personne de Renaud Jean. La lutte se réduit, même si Renaud Jean fait tout pour l'éviter, à un duel communisme / anti-communisme.

Assez vite deux candidats semblent sortir du lot : Renaud Jean et Boisvert. Laban ne semble pas en mesure de battre le député sortant qui bénéficie d'un bilan plutôt positif et qui par une campagne longue et dynamique, appuyée (tardivement) par *la Dépêche*, mobilise le monde rural.

Le 24 avril les candidats Laban et Renaud Jean en vinrent aux mains, preuve s'il en est que le climat s'est durci au fil des jours. **document 7**.

III/ Le triomphe de Renaud Jean et du Front populaire aux élections législatives de 1936

Composition de la chambre des députés

	1932		1936		Variation entre les 2 scrutins
Abstentions	16 %		15 %		- 1%
Isolés	3	Extrême droite, droite et centre : 258 sièges	128	Extrême droite, droite	- 20
Républicains du centre	6				
Indépendants	23				
Groupe républicain et social	18				
Fédération républicaine du centre	41				
Démocratie populaire	17				
Centre républicain et républicains de gauche	76		95	Centre et centre droit	- 55
Gauche radicale et indépendants de gauche	74				
Gauche indépendante	15	Gauche non S.F.I.C. : 345	28	Front populaire : 389 sièges	+ 4 (Unité ouvrière comprise)
Républicains radicaux et radicaux socialistes	160		111		- 49
Parti socialiste français et républicains socialistes	29		29		+ 0
S.F.I.O.	132		149		+ 17
Unité ouvrière (trotskiste)	9				
S.F.I.C.	11		72		+ 61
Total	614		612		

C'est donc une victoire sans appel des forces de gauche, des mouvements et des partis associés au sein du Front populaire.

Mais une analyse plus fine permet de nuancer les résultats du scrutin.

Les grands vainqueurs sont les communistes. Mais, il y a trois grands perdants : les radicaux, les modérés du centre et du centre droit et l'extrême droite.

Le glissement à gauche de l'électorat est sensible. La crise économique et sociale combinée à l'inquiétude face aux périls fascistes (intérieur et extérieur) a fait basculer bon nombre d'électeurs "bourgeois" dans un vote protestataire mais empreint d'espoir. Les radicaux en furent les premières victimes ainsi que les centristes. Leurs positions parfois ambiguës face aux ligues ainsi que leurs participations aux gouvernements passés furent sanctionnées.

Quant à l'extrême droite la percée tant attendue n'a pas eu lieu, les français restent très majoritairement encore confiants dans la république.

Ces résultats sont surprenants pour tout le monde : autorités, partis politiques et populations.

Pour les autorités c'est une douche froide, la machine d'État et l'administration devront opérer une mutation en profondeur et changer totalement leur façon de fonctionner.

La configuration politique est tout à fait nouvelle. Pour la première fois (excepté le court et peu convaincant épisode du cartel) la gauche est au pouvoir. Pour la première fois le parti communiste est associé à majorité qui gouverne. Certes il ne participe pas au gouvernement mais aux yeux des français c'est tout comme. Il s'agit là d'une rupture historique. La S.F.I.O. qui a le leadership à gauche se doit de transformer une coalition de circonstances en une dynamique de réformes. L'enjeu est de taille, la responsabilité est énorme.

L'avance de la S.F.I.O. sur les radicaux n'avait été diagnostiquée par personne. Blum, au détriment de Daladier, devient donc le leader, au pied levé, du Front populaire.

A droite l'inquiétude est grande, les frustrations nombreuses. Les centristes se retrouvent propulsés à droite tandis que la droite conservatrice qui a fortement joué sur l'anticommunisme a du mal à se positionner face à une droite réactionnaire qui ne perd pas d'influence. Pour l'extrême droite la dynamique née du 6 février 34 ne s'est pas traduite dans les urnes. L'heure est donc à la révision totale de la stratégie de prise du pouvoir.

Dans les deux camps le spectre de la revanche plane.

Les résultats dans le Lot-et-Garonne : document 10

Circonscription de Marmande, scrutin du 26 avril 1936 :

Renaud Jean : 9 550 voix, **élu au 1^{er} tour** avec 51.7% des suffrages exprimés

Laban : 4 306 voix, soit 23.3% des suffrages exprimés

Boisvert : 3 696 voix, soit 20.1% des suffrages exprimés

Baylac : 909 voix, 4.9% des suffrages exprimés

Blanc ou nuls : 403 voix, 2.1% des suffrages exprimés

Abstention : 13% des inscrits

Les résultats de Renaud Jean aux législatives, 1928/1936

	Nombre de voix	Résultats
1 ^{er} tour 1928	6 407	Ballottage
Second tour 1928	8 000	Battu
1 ^{er} tour 1932	5 023	Ballottage
Second tour 1932	7 491	Elu (triangulaire)
1 ^{er} tour 1936	9 550	Elu

Nombre de voix S.F.I.O. et S.F.I.C. au premier tour des élections législatives :

	1932	1936
S.F.I.O. en Lot-et-Garonne	8 916	4967
S.F.I.O. en France	1 956 780	1 922 123
S.F.I.C. en Lot-et-Garonne	11 429	20 625
S.F.I.C. en France	773 850	1 503 125

Députés élus en Lot-et-Garonne en 1936 :

Circonscription	Candidat	Appartenance politique	1^{er} tour (26 avril) nombre de voix	Second tour (3 mai) nombre de voix
Agen	Philippot	S.F.I.C.	3 963	7 148
	Martin	Parti radical socialiste	3 959	3 425
	Seilhan	Républicain de gauche	3 781	6 207
	Cels	Républicain indépendant	2 539	
	Messines	S.U.	2 018	
Marmande	Renaud Jean	S.F.I.C.	9 550	
	Laban	Radical indépendant	4 306	
	Boisvert	Républicain radical indépendant	3 696	
	Baylac		909	
Nérac	Courrent	Parti radical socialiste	3 926	élu
	Labrunie	S.F.I.C.	3 245	
	Barrère	Républicain de gauche	2 202	
	Durel	S.U.	1 247	
Villeneuve	De la Myre Mory	Républicain de gauche	8 708	9 515
	Pabon	Parti radical socialiste	4 430	8 750
	Pereau	S.F.I.C.	3 872	
	Nanon	S.F.I.O.	702	

Ici comme ailleurs la dynamique Front populaire a surtout bénéficié aux communistes. Mais ici bien plus qu'ailleurs la S.F.I.O. et les radicaux marquent le pas.

Dans la circonscription de Marmande Renaud Jean l'emporte haut la main, prouvant ainsi que l'entente dès le premier tour favorise la mobilisation des forces de gauche en créant une dynamique et non l'inverse (position des radicaux et de Renaud Jean dans *le Travailleur* la semaine précédente). Mais il ne faut pas négliger l'aura du personnage, sa campagne tonitruante, son ancrage et le travail accompli depuis près de 20 ans.

Si le villeneuvois reste, sans surprise, au centre droit et le néracais aux radicaux, le basculement d'Agen laisse interrogateur.

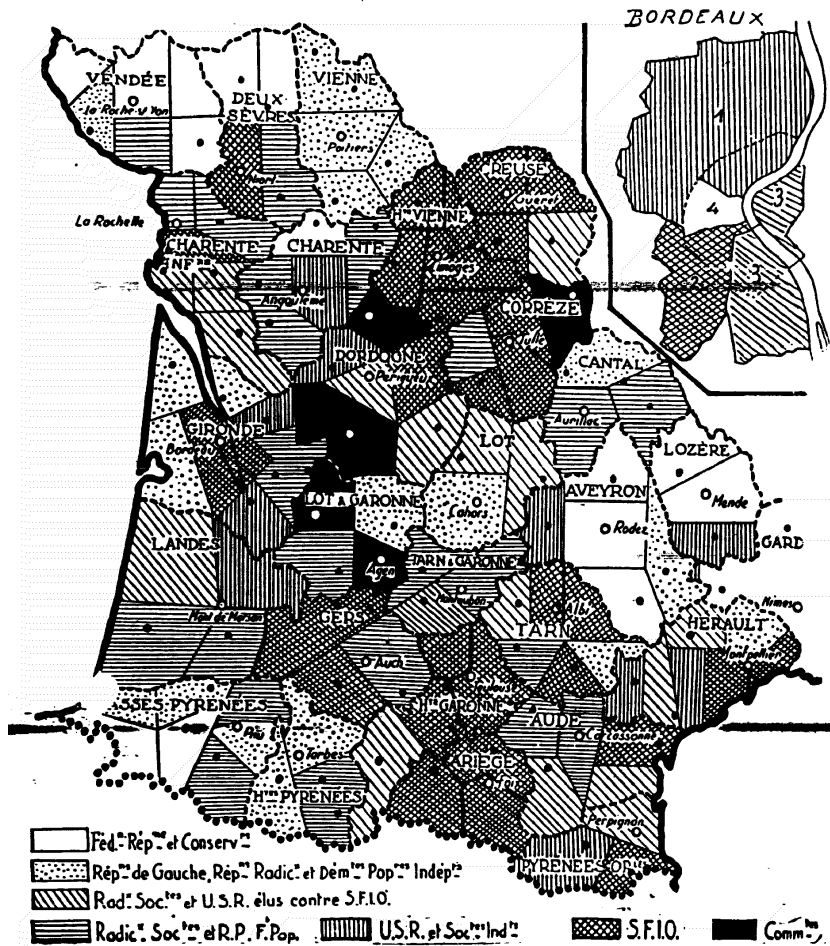
La défaite de Martin est un échec cuisant pour les radicaux. La victoire de Philippot dans la triangulaire qui l'oppose au député sortant et au maire socialiste de la ville, Messines, est surprenante. Certes ce succès s'est fait sur le fil. Mais il est porteur d'enseignements. Il prouve que les classes populaires urbaines, jusque là très modérées en Lot-et-Garonne, sont "déboussolées", qu'elles ont perdu leurs repères. 1936 fut un vote à part : la crainte de la guerre, le climat de guerre civile dans un contexte de crise furent vécus de façon aiguë au cœur même de "la France profonde".

Cette dimension dramatique est une des caractéristique essentielle de la période. Mais au delà du contexte national la situation du Lot-et-Garonne est originale. Il s'agit d'un succès incontestable pour les communistes locaux et Renaud Jean. Le grand sud-

ouest n'envoie à la Chambre que cinq députés communistes (deux de Dordogne, deux du Lot-et-Garonne, un de Corrèze).

Résultats des élections du printemps 1936 dans le "Grand Sud-Ouest : d'après la Petite Gironde

APRES LE SCRUTIN DU 3 MAI La Carte électorale de la Région



Il y a un bouleversement du paysage politique régional.

Le recul des radicaux est très net, tandis que la S.F.I.O. se polarise sur le Limousin, la Haute Garonne, le Tarn et le bordelais.

Les grands gagnants sont donc le parti communiste qui ici s'imprime dans le paysage rural.

Quant à la droite, elle est en net recul.

Au total les élus du Front populaire sont 65 sur un total de 127 circonscriptions.

La majorité n'est pas écrasante, mais l'arc de cercle Foix, Bordeaux, Guéret s'affirme comme une des constantes de la France de gauche dans le paysage politique français.

3^e partie :

Le Front populaire au pouvoir : l'exemple du Lot-et-Garonne et de Renaud Jean

Objectifs

Il s'agit de mettre en évidence l'avalanche des réformes, le maintien du contexte de guerre civile (atténué) et la force de la mobilisation populaire.

Plan du chapitre

I/ Les mesures du Front populaire	
L'Etat "change de camp"	Télégramme du 8 juin 1936 du ministère de l'Intérieur aux préfets (1 M 37) doc.12
L'accord Matignon et les principales lois sociales	Télégramme du ministère de l'Intérieur aux préfets du 8 juin 1936 (1 M 37) doc.13
Les autres décisions	
II/ Renaud Jean, un acteur national du front populaire	
Un leader paysan	
Les opposants relèvent la tête	
La mobilisation des forces de gauche se poursuit	
III/ Les mouvements de grève en Lot-et-Garonne et la mobilisation paysanne	Article du <i>Travailleur</i> du 13 juin 1936 (216 J X 3) à propos des grèves nationales doc.14
L'exemple de Fumel	27 juin : refus du plan patronal par les ouvriers, contre proposition des ouvriers refusée par le patronat, les deux parties demandent l'arbitrage du préfet et les ouvriers occupent l'usine. (10 M 21) doc.15
D'autres grèves	La briqueterie Boizeau à Sainte-Bazeille, rapport de la Police spéciale du 24 juin 36 (10 M 38-39) doc.16
L'ampleur des grèves en Lot-et-Garonne	

I/ Les mesures du Front populaire

- L'Etat "change de camp" :

Dès le 6 juin 1936, les préfets reçoivent un circulaire du ministère de l'Intérieur (du 5 juin) leur demandant de favoriser le dialogue social afin d'éviter tout dérapage. (Cabinet du préfet, 1 M 37)

Le 7 juin, un télégramme (à 21h30) du ministre leur rappelle que cette directive est importante et qu'il doivent intervenir aussi bien du côté des ouvriers que des patrons pour favoriser les négociations. (Cabinet du préfet 1 M 37)

Un télégramme est envoyé **le 8 juin** par le ministère de l'Intérieur aux préfets (Cabinet du préfet, 1 M 37 **document 12**). Il souligne que le gouvernement a changé..., il invite les préfets à être des médiateurs efficaces dans les conflits du travail en vue de leurs règlements.

De même, face à la réorganisation des forces d'extrême droite (ligues dissoutes et anciens combattants) une vigilance accrue est demandée : lettre de la direction générale de la Sûreté nationale aux préfets du 7 octobre 1936 (Archives des renseignements Généraux, 1825 W 28).

- **L'accord Matignon et les principales lois sociales**

Le 8 juin à 0h30 par son arbitrage, le gouvernement Blum, constitué depuis le 4 juin, obtient la signature d'un accord entre la Confédération générale de la production française (le syndicat patronal avec Duchemin, son président, Dalbouze, président de la Chambre de commerce de Paris, Lambert-Ribot, pour le Comité des forges) et Richemond, pour les industries métallurgiques et mécaniques) et la Confédération générale du travail (le nouveau syndicat des travailleurs, unifié depuis mars 1936, avec Jouhaux, son secrétaire général, Benoît Frachon et René Belin, secrétaires adjoints, Cordier, fédération du bâtiment, Milan, chapellerie et Semat, métallurgie).

Un télégramme du Ministère de l'Intérieur aux préfets du 8 juin 1936 (Cabinet du préfet 1 M 37 **document 13**) rappelle la nécessité de l'intervention des préfets dans les conflits du travail et annonce la signature de "l'accord Matignon" (droit syndical reconnu dans l'entreprise, reconnaissance des délégués d'ateliers, augmentation des salaires de 7 à 15% : progressive en fonction de la faiblesse de rémunération) et l'imminence de nouvelles lois sociales (contrats collectifs, congés payés, semaine de 40 heures)

- **Les autres décisions**

- 40 heures de travail hebdomadaire et 2 semaines de congés payés sans diminution de salaire (11-12 juin)
- création de l'Office du blé
- conventions collectives de vente pour les principaux produits agricoles
- nationalisation des chemins de fer, des usines d'armement et du secteur aéronautique (secteurs très en pointe dans le grèves depuis 1927)
- modification du statut de la Banque de France.

III/ Renaud Jean, un acteur national du Front populaire

- **Un leader paysan :**

Georges Monnet, S.F.I.O., est nommé ministre de l'Agriculture du gouvernement Blum. Renaud Jean obtient la présidence de la commission de l'agriculture à la Chambre.

Le parti communiste, bien qu'il ne participe pas au gouvernement, fait pression pour obtenir un maximum de réformes chères à son électorat.

En matière agricole la S.F.I.O. n'a pas de projet arrêté et les communistes, Renaud Jean en particulier, le savent. Pour eux l'enjeu est de taille, pour lui son engagement depuis plus de 20 ans peut se traduire dans les faits. Il influencera de façon importante les décisions à venir.

L'objectif des réformes agricoles du Front populaire était d'organiser et de contrôler le marché afin d'assurer aux paysans une rémunération stable en éliminant les intermédiaires et donc la spéculation.

Le nouvel Office du blé monopolise les importations et les exportations. Regroupant les producteurs, les consommateurs, les commerçants et les pouvoirs publics il établit le prix du blé pour une récolte et assure sa commercialisation en jouant sur le stockage en coopératives. Chaque département installe un comité départemental chargé d'agir au plus près du terrain.

Mais dans la réalité les choses ne sont pas aussi simples. Renaud Jean critiquera plusieurs fois l'attitude du préfet de son département, lui reprochant de favoriser la représentation des "gros propriétaires" dans la coopérative.

Une série de mesures fut prise pour les paysans pauvres. Ouvriers agricoles et métayers obtinrent les allocations familiales. Mais, quatre autres mesures les concernant (conventions collectives, journée de 8 heures, révision des baux à métayage et à fermage, aménagement des paiements des dettes) furent enterrées par le Sénat.

Meeting à Marmande du Front populaire avec le ministre de l'Agriculture Monnet et Renaud Jean

- Annonce du journal *La Riposte* du 9 juillet 1936 (1825 W 50). *La Riposte* est l'organe régional du Front populaire. Cet hebdomadaire qui sort tous les jeudis est publié depuis 1934. (document 39)
- 19 juillet 1936 : 1500 spectateurs, 700 convives au banquet

Discours du ministre de l'Agriculture, au côté de Renaud Jean, au sujet de la création de l'Office du Blé, de la révision de la fiscalité en faveur des petits exploitants et du projet des nouveaux statuts pour les fermiers et les métayers. Ce fut l'occasion pour le député de Marmande de reprendre les thèmes qui lui étaient chers et de montrer que la victoire électorale se traduisait dans l'action politique.

Discours de Renaud Jean, **à Bruxelles**, sur l'agriculture : Article du *Travailleur* (216 JX 3) du 12 septembre 1936. Il s'agit là d'un discours programme qui va bien au-delà des décisions prises par le Front populaire en France. Sa vision du monde agricole et des enjeux de société et de civilisation qui en découlent s'avèrent d'une extrême pertinence et lucidité si on les lie avec le décalage du temps. Mais en 1936, aussi bien en France qu'ailleurs le communisme s'était fixé d'autres priorités.

- **Les opposants relèvent la tête**

Dissout le 18 juin 1936 **le mouvement social français des Croix-de-Feu** renaît sous l'appellation de **parti social français** 6 jours plus tard.

Un meeting est organisé à Tonneins le 24 mai 1937 en présence du colonel de La Rocque puis à Agen le 4 juillet 1937 avec le n°2 du parti. Le P.S.F. revendique alors 4 000 adhérents en Lot-et-Garonne (source P.S.F.), 2 millions en France (source P.S.F.), 8 députés en 1936.

Le 12 juillet 1936 paraît le n°1 du nouveau journal "Le Républicain de Lot-et-Garonne" (98 J X 2) proche du **P.P.F.** et de Doriot. Dans son éditorial Pierre Castagnéra en appelle à "l'organisation des nationaux". Cette mobilisation se fait autour de thèmes promis à un bel avenir... : "amour de la patrie, coopération du capital et du travail, collaboration des classes..." Au fil des numéros le journal mettra en avant des notions chères au cœur des nationalistes de tous poils : "anticommunisme, corporatisme, antirépublicanisme espagnol...".

Dans le département, comme à Paris, la tension monte et l'affrontement est inévitable. Renaud Jean est agressé (Article du *Travailleur* (216 JX 3) du 1^{er} août 1936) puis il est victime d'un attentat de l'extrême droite à Yvetot.

- **La mobilisation des forces de gauche se poursuit**

Manifestation départementale du Front populaire sur le Gravier à Agen

Le 14 juillet 1936, 3 000 participants s'associent à la fête organisée par le comité départemental de Front populaire. Plus qu'une démonstration de force, il s'agit de prolonger la fièvre et l'allégresse des deux mois précédents. A ce moment là, la France, le Lot-et-Garonne est en grève. Le choix du lieu raisonne dans toutes les têtes. Depuis le Moyen Age et surtout depuis la Révolution le Gravier est l'espace public dévolu au peuple et exprimant, aux travers de rituels plus ou moins organisés, les aspirations et les frustrations de la population laborieuse de la ville et du département. Bref, un lieu de mémoire qui se réactive de façon récurrente au fil du temps.

(Lettre du 15 juillet 1936 de l'inspecteur de la police spéciale à son commissaire (1850 W 50))

Congrès communiste à Marmande

La fièvre des grèves commence à retomber. Les premières difficultés du Front populaire apparaissent. L'insurrection franquiste a été déclenché en Espagne depuis neuf jours.

C'est dans ce contexte que les communistes lot-et-garonnais se réunissent dans le fief de Renaud Jean. L'heure est au bilan. L'autosatisfaction au niveau local est de rigueur mais les doutes apparaissent au niveau national tandis que l'inquiétude internationale s'invite à la fête.

Léo Lagrange vient à Nérac et à Villefranche du Queyran durant l'été 36 pour inaugurer plusieurs auberges de jeunesse.

Les comités de Front populaire se développent dans le département afin de pousser les élus à appliquer les mesures prises par le gouvernement.

(Article du *Travailleur* (216 JX 3) du 25 juillet 1936)

III/ Les mouvements de grève en Lot-et-Garonne et la mobilisation paysanne (10 M 38)

- **Le contexte national :** document 14

Depuis le 26 mai le gouvernement doit faire face à un vaste mouvement de grèves avec occupation des usines. Parti de l'industrie aéronautique, il s'étend à la métallurgie parisienne et finit par toucher près de 3 millions de salariés dans toute la France.

Les élites politiques et économiques vivent là la main de l'étranger (Allemagne ou URSS) manipulant un parti communiste français cherchant à déstabiliser le pouvoir.

Aujourd'hui nous pouvons dire qu'il n'en fut rien : la vague de grèves du printemps et de l'été 36 est en grande partie due à une explosion spontanée où se mêlent l'aspiration à de meilleures conditions de vie et de travail, la joie d'avoir remporté une victoire électorale (qui exorcise la peur du fascisme) et la volonté d'inventer l'avenir.

Au total donc un mélange d'espoirs, de peurs et de joies.

"Il faut savoir terminer une grève dès que satisfaction a été obtenue". La célèbre formule lancée par Thorez fut entendue, aussi, en Lot-et-Garonne. Après avoir fait pression sur le patronat pour obtenir l'application de l'accord Matignon, les ouvriers reprennent le travail.

- **L'exemple de Fumel : Société métallurgique du Périgord**

Données générales sur la grève :

Durée : 27 juin 1936 / 8 juillet 1936

Usine métallurgique, Société par actions, siège à Paris

Nombre d'ouvriers : 600

Nombre de grévistes : 600

Contagion de la grève : usine de Monsempron-Libos

Cause de la grève : application de l'accord Matignon et élaboration d'un contrat collectif

Fin de la grève : obtention par les ouvriers des revendications

Interventions extérieures : conciliation par l'Inspection du Travail et par le préfet

Cette grève de Fumel devient très vite *un enjeu départemental* : le syndicat départemental C.G.T. de la métallurgie négocie avec l'union patronale départementale de la métallurgie

Le fil des événements :

Augmentations de salaire proposées par la direction le 20 juin 1936 :

Qualification	Salaire journalier en mai 1936	% d'augmentation (en moyenne) proposé le 20 juin	Augmentation journalière (moyenne) proposée le 20 juin
Manœuvres	18 francs	22.20%	4.00 francs
Ouvriers spécialisés	20.25 francs	19%	3.75 francs
Ouvriers qualifiés	21.60 francs	29.6%	6.40 francs
Femmes	10.60 francs	51%	5.40 francs
Apprentis (en moyenne)	11.70 francs	23.4%	3.05 francs

27 juin : refus de ce plan par les ouvriers, contre proposition des ouvriers refusée par le patronat, les deux parties demandent l'arbitrage du préfet (10 M 38 [document 15](#)) et les ouvriers occupent l'usine.

29 juin : (lettre du préfet au ministre du Travail, 10 M 38 : bilan de la situation départementale et cas de la métallurgie à Fumel)
Le préfet intervient, secondé par l'inspecteur du Travail. Un accord sur les salaires est obtenu, mais un différend demeure sur les contrats collectifs.
A partir de là, une surenchère des ouvriers renaît à propos des salaires.

2 juillet 1936 : le patronat propose une augmentation moyenne des salaires de 13.61%. Les ouvriers demandent 23.88%.

7 juillet 1936 : nouvelle intervention du préfet en tant que médiateur qui aboutit le 8 juillet à la signature d'un accord débouchant sur la reprise du travail. (10 M 49) : accord sur les salaires et convention collective de travail (qui sera établie le 17 juillet)

8 juillet 1936 : accord syndicat / patronat sur les augmentations de salaire:

Qualification	Salaire journalier en mai 1936	% d'augmentation (en moyenne) proposé le 20 juin par la direction	Augmentation journalière (moyenne) proposée le 20 juin par la direction	Augmentation journalière (moyenne) lors de l'accord du 8 juillet	% d'augmentation (en moyenne) lors de l'accord du 8 juillet par rapport au salaire de mai 1936
Manœuvres	18 francs	22.20%	4.00 francs	5.00 francs	27.80 %
Ouvriers spécialisés	20.25 francs	19%	3.75 francs	7.75 francs	38.30%
Ouvriers qualifiés	21.60 francs	29.6%	6.40 francs	8.40 francs	38.90%
Femmes	10.60 francs	51%	5.40 francs	6.40 francs	60.40%
Apprentis (en moyenne)	11.70 francs	23.4%	3.05 francs	6 francs	25.6%

17 juillet 1936 : Convention collective de travail : Dans cette usine il n'y a rien de vraiment révolutionnaire. Un document existait déjà bien avant 1936 (au moins depuis 1923). Toutefois, il y a bien quelques changements. Il s'appelle convention collective et non plus "Détail des conditions de travail", il est beaucoup plus concis (7 pages au lieu de 13 en 1923) et il est bilatéral au lieu d'unilatéral (patronal) avant 1936. (10 M 49)

17 décembre 1937 : recours à l'arbitrage de la commission départementale de Conciliation (1 arbitre patronal + 1 arbitre syndical ouvrier) pour savoir quel sera le % de l'augmentation des salaires.(10 M 42)

Ainsi le dialogue social est établi. Les conflits ne débouchent pas nécessairement sur des grèves et chacune des parties s'engage à respecter "la sentence qui sera prononcée par les arbitres, laquelle aura force obligatoire".

- **D'autres grèves** : synthèse sur les grèves du printemps et de l'été 36 en Lot-et-Garonne (d'après Cabinet du préfet 10 M 38 et 39)

Essai de typologie départementale. Nous avons voulu donner la norme départementale (et nationale).

Contexte économique : chute des ventes (de 15 à 45 % selon les secteurs)

Causes des grèves :

- renvois de syndicalistes (souvent le leader)
- demande des ouvriers d'appliquer l'accord Matignon
- demande d'augmentation de salaire
- demande de réembauche des ouvriers grévistes (ceci explique le plus souvent le durcissement du mouvement)

Dates de la grève : 28 juin / 10 juillet, mais il y a une seconde vague (dans les plus petites entreprises en général) en août.

Durée de la grève : 15 jours maximum, le plus souvent elle dure 3 à 4 jours.

Mobilisation : souvent la totalité des ouvriers. Lorsqu'il y a des contremaîtres ils s'engagent à 25 %. Quant aux cadres, ils restent en dehors du conflit.

Conciliation dans le conflit : toujours préfet et Inspection du Travail, parfois le sous-préfet et le juge de paix.

Issue du conflit : toujours l'obtention d'une augmentation de salaire (entre 10 et 15 %), souvent la mise en place d'un contrat collectif.

Sollicitation de tiers par les grévistes : député, maire, parfois sénateur.

Deux exemples illustratifs :

- La briqueterie Boizeau à Sainte-Bazille, rapport de la Police spéciale du 24 juin 36 (Cabinet du préfet 10 M 38-39), **document 16**
- Grève des travailleurs du bâtiment, affiche de juin 36 (Cabinet du préfet 10 M 47, dossier Bâtiment)

L'ampleur des grèves ouvrières en Lot-et-Garonne :

Mois	Nombre de grévistes	Nombre d'entreprises touchées	Secteurs industriels	Localisation des entreprises	Durée moyenne du conflit	Occupation des locaux	Intervention extérieure
Juin 36	1164	13	Bâtiment et travaux publics Energie Textile Métallurgie	Ensemble du département avec Agen en pointe	4,3 jours	11 cas sur 13	Préfet et inspecteur du travail (13 cas sur 13)
Juillet 36	1892	24	Tous secteurs les	Ensemble du département avec Agen, Casteljaloux et Villeneuve en pointe	2,3 jours	6 cas sur 24	Préfet et inspecteur du travail (24 cas sur 24)
Août 36	246	8	Bâtiment Scierie	Ouest du département	7,2 jours	2 cas sur 8	Préfet et inspecteur du travail (8 cas sur 8)
Septembre 36	1077*	Non déterminable	Chaussure et Bâtiment travaux publics* Coiffure	Ouest du département et Agen	7 jours	1 seul cas	Préfet et inspecteur du travail (dans tous les cas)
Octobre 36	735*	Non déterminable	Bâtiment et travaux publics*	Agen	15 jours	0 cas	Préfet et inspecteur du travail (13 cas sur 13)
Novembre 36	0						
Décembre 36	0						
Janvier 37	405	5	Brasserie Bouchons	Nérac Mézin	3 jours	5 cas sur 5	Préfet (dans tous les cas)
Février 37	0						
Mars 37	975	3	Résines/gemme* * Emballages Scieries	Ensemble du département (résine) Sud-Ouest du département	8,5 jours	1 cas sur 3	Préfet (dans tous les cas)
Avril 37	1285	4	Résines/gemme* * Emballages Scieries Chaussures	Ensemble du département (résine) Sud-Ouest du département Villeneuve	10 jours	2 cas sur 4	Préfet (dans tous les cas)
Mai 37	553	5	Textile Chaussures Bâtiment et travaux publics Bois	Ouest du département (Marmande, Casteljaloux) Villeneuve	10 jours	3 cas sur 5	Préfet (dans tous les cas)
Juin 37	458	5	Electrification et adduction d'eau*** Bâtiment Bois	Ouest du département	31,4 jours	0 cas	Préfet (4 cas)
Juillet 37	444	4	Electrification et adduction d'eau*** Bâtiment Bois	Ouest du département	31,4 jours	0 cas	Préfet (4 cas)
Août 37	16	1	Bois	Sos	10 jours	0 cas	Préfet

*600 ouvriers grévistes dans les entreprises du bâtiment d'Agen, du 28 septembre au 17 octobre

**500 travailleurs se mettent en grève du 31 mars au 4 avril.

***116 ouvriers de l'Entreprise des Grands Travaux de Marseille se mettent en grève à Bon Encontre, Tonneins, Duras et Miramont du 25 juin au 4 août en solidarité avec leurs collègues du département des Bouches du Rhône.

Au total :

De juin à juillet 36 : 2255 grévistes, 33 entreprises concernées

De juin 36 à août 37 : 5 907 grévistes, 66 entreprises concernées

- **La mobilisation paysanne :**

En mai 1938, l'Union départementale des Paysans travailleurs revendique 80 groupements intersyndicaux réunissant 1 500 adhérents contre 500 en mai 1936. (Rapport du Commissariat Spécial d'Agen au préfet de Lot-et-Garonne, 1825 W 50, Chemise Front populaire 1937-1938).

Il est clair que la responsabilité, et l'influence locale, de Renaud Jean en tant que président de la Commission de l'agriculture à la Chambre et les nombreuses aspirations des paysans lot et garonnais expliquent le succès de ce syndicat.

4^e partie

Les échecs, la chute du Front populaire, la reprise des grèves : un regard lot et garonnais

Objectifs

"L'embellie" fut de courte durée. Très vite, le contexte économique et politique international rattrapèrent le Front populaire. La fragile coalition ne résista pas au enjeux. Il fallait choisir entre l'engagement auprès des républicains espagnols et le risque d'encerclement des fascistes. Il fallait choisir entre l'économie de marché et le repli sur une logique nationale. La modération et la sagesse l'emportèrent. Mais le temps n'était plus aux compromis. C'est cette fin, annoncée, qu'il s'agit de mettre en évidence dans cette dernière partie.

Plan du chapitre

I/ Grève des établissements Bournac à Villeneuve en 1937	
II/ Situation économique générale	
III/ Une fin annoncée ?	
Chronologie nationale	Renaud Jean commente la chute du Front populaire dans <i>Le Travailleur</i> du 26 juin 1937 (216 J X 3) doc.17
L'impuissance de la Gauche à changer les choses dans le cadre du parlementarisme ?	Sur la guerre civile espagnole dans <i>Le Travailleur</i> du 16 janvier 1937 (216 J X 3) doc.18

I/ Grève des établissements Bournac à Villeneuve en avril / septembre 37 (10 M 40)

10 décembre 1936 : signature d'une convention collective pour l'industrie de la chaussure dans l'ensemble du département

8 janvier 1937 : une augmentation de salaire de 20 % est décidée d'un commun accord (patronat et salariés) à partir du 11 janvier 37. Il est admis qu'une augmentation de salaire, ajustée sur le coût de la vie, se fera au niveau national et donc local tous les 4 mois.

15 avril 1937 : placard de la direction avisant les ouvriers que l'ensemble du personnel sera congédié le 23 avril à cause de la mévente. La direction prévoit de reprendre une partie du personnel en fonction de la conjoncture.

16 avril 1937 : grève de 310 ouvriers dans l'usine de chaussure Bournac à Villeneuve. Intervention de la force publique pour faire lever les piquets de grève et l'occupation des locaux. Echec, l'usine est toujours occupée.

23 avril 1937 : l'ensemble du personnel est congédié à cause de la mévente. La direction prévoit de reprendre une partie du personnel en fonction de la conjoncture.

28 avril 1937 : la C.G.T. demande l'intervention de la commission départementale de conciliation.

30 avril 1937 : meeting organisé par la C.G.T. sous la halle de Villeneuve (850 personnes)

2 mai 1937 : intervention du préfet auprès des deux parties pour organiser une rencontre

4 mai 1937 : réunion de la commission départementale de conciliation sous l'égide du préfet. Le travail reprend le jour même. 4 jours de travail par semaine par ouvrier sont prévus afin de réembaucher l'ensemble du personnel.

Au 4 août 1937 : seulement 200 ouvriers sur 315 ont été réembauchés. La direction avise le personnel que du 14 au 22 août l'usine sera fermée pour cause de manque de travail. Cette période ne rentrera pas dans le cadre des congés payés, il y aura chômage. D'ailleurs les congés payés ne se feront pas dans la mesure où, aux yeux de la direction, la grève d'avril doit être considérée comme une rupture de contrat de travail.

12 août 1937 : la Confédération générale des syndicats patronaux de Lot-et-Garonne se range à l'avis de la direction des établissements Bournac : il y a eu par la grève sans préavis d'avril rupture du contrat de travail. Il ne peut donc y avoir de paiement de congés payés. Elle en avise le préfet.

13 août 1937 : le conseiller prud'homal chargé de l'affaire (il est aussi secrétaire général du syndicat des cuirs et peau de Lyon) demande au préfet de calmer le jeu. Il laisse sous entendre que sur le fond le patronat à raison, mais que sur la forme l'attitude est inacceptable.

27 août 1937 : la C.G.T. demande au préfet d'intervenir pour que les congés payés soient payés.

20 septembre 1937 : la direction de la société propriétaire des établissements Bournac avise ses chefs de service que l'usine de Villeneuve fermera ses portes et que son activité sera démenagée à Limoges au 31 décembre 1937. Elle envisage de délocaliser à Limoges 60 à 70 des "meilleurs ouvriers et ouvrières" de Villeneuve sur-Lot. Les arguments sont ceux de la productivité : meilleur travail (plus soigné, plus fini) et meilleure image de marque... et sous entendu marché de l'emploi plus flexible dans le Limousin. (Cabinet du préfet, 10 M 40).

III/ Situation économique générale:

Plutôt que d'une crise brutale il s'agit "d'un marasme prolongé" (Pierre Milza). Si l'archaïsme des structures économiques a permis à la France d'atténuer les effets de la crise, il a aussi constitué un obstacle à la reprise. A partir de 1935 de nombreux pays connaissent une amélioration notable dans leur situation économique. La France elle reste dans la crise.

La victoire du Front populaire en fut la conséquence la plus notable. Mais, les réponses apportées par cette expérience, en matière économique, ne donnèrent pas les résultats escomptés.

- **L'inflation :**

Augmentation des principaux produits de mai 36 à juillet 37 (10 M 42)

	Mai 1936	Juillet 1937	Hausse
Kilo de pain	1.60 francs	2.40 francs	50%
Détail boucherie	7.33 francs	9.47 francs	30%
Détail poisson	5 francs	6.85 francs	37%
Kg de sucre	3.10 francs	4.80 francs	55%
Statistiques officielles épicerie	7.38 francs	9.02 francs	22%
Paire de chaussures	70 francs	95 francs	35%
Tonne de charbon	310 francs	399 francs	28.7%
5 litres d'essence	10.50 francs	13 francs	24%
5 kgs de coton	258 francs	415 francs	50%
Fonte (phosphoreuse)	260 francs	452 francs	73.8%
Tonne d'acier doux	79 francs	128 francs	62%
Tonne de cuivre	331 francs	921 francs	178%
Tonne de plomb	159 francs	390 francs	145%
Timbre pour une lettre	0.50 francs	0.65 francs	30%
Tabac gris	2.50 francs	3 francs	20%

- **La crise agricole :** (*Sources de la France du XX^e siècle*, Pierre Milza, Larousse-Bordas 1997)

Années	Froment			Vins			Betteraves sucrières		
	Production	Rendement	Prix	Production	Rendement	Prix	Production	Rendement	Prix
	Millions de quintaux	Quintaux à l'ha	En francs par quintal	Millions d'hl	hl par ha	En francs par hl	Millions de quintaux	Quintaux à l'ha	En francs par quintal
1931	71.9	13.8	153.4	59.3	38.3	121	72.3	249.6	15.5
1932	90.8	16.6	117.3	49.6	32.2	128	88.5	285.6	14.8
1933	98.6	18.0	105.8	51.8	33.7	117	87.1	273.4	15.3
1934	92.1	17.0	118.0	78.1	50.2	78	103.5	307.5	13.6
1935	77.6	14.5	74.5	76.1	49.1	64	83.2	274.7	12.1

1936	69.3	13.3	146.0	43.7	28.9	139	82.6	265.4	16.0
1937	70.2	13.8	189.0	54.3	65.8	180	86.7	272.5	18.9
1938	98.0	19.4	208.0	60.3	39.9	169	79.8	250.0	23.4

La chute du commerce extérieur : Indices-base 100 en 1928 (*Sources de la France du XX^e siècle*, Pierre Milza, Larousse-Bordas 1997) [retour 1^{ère} partie](#)

Année	Total exportations	Total importations
1930	89	123
1931	76	122
1932	58	102
1933	59	107
1934	61	91
1935	55	89
1936	52	98
1937	57	104
1938	61	93

III/ Une fin annoncée ?

- **Chronologie nationale**

13 février 1937 : face à l'hostilité des milieux financiers et industriels, Blum annonce une pause dans les réformes sociales

16 mars 1937 : Fusillade de Clichy, une contre manifestation du parti communiste lors d'une réunion (non interdite) du P.S.F. se heurte aux forces de l'ordre (6 morts, 200 blessés)

21 juin 1937 : Blum demande les pleins pouvoirs financiers. Face au vote négatif du Sénat il doit démissionner. Le 26 juin 37 Renaud Jean commente la chute du Front populaire dans *Le Travailleur* [document 17](#)

Juin 1937 - mars 1938 : deux ministères Chautemps (radical) poursuivent l'orientation politique du Front populaire, mais de façon très atténuée

13 mars 1938 - 8 avril 1938 : deuxième ministère Blum. C'est un échec. Le radical Daladier le remplace au gouvernement (30 septembre 1938, accords de Munich...)

- **L'impuissance de la Gauche à changer les choses dans le cadre du parlementarisme ?**

Malgré la mobilisation permanente du parti communiste

4 décembre 37 : Jacques Duclos en meeting à Agen

Guerre d'Espagne [document 18](#)

La tentative de relance opérée par le Front populaire n'est pas sans effets.

Toutefois, ils demeurent modestes. Le patronat, globalement, ne joue pas le jeu

et essaie par tous les moyens d'atténuer la portée de l'Accord Matignon et des autres lois sociales. L'inflation asphyxie les exportations et oblige le gouvernement à dévaluer le franc (trop tard et trop peu).

La droite et l'extrême droite attaquent le Front populaire sur tous les fronts, sans aucun ménagement.

Mais c'est la Guerre d'Espagne qui déclenchera la crise : Blum choisit une voie médiane (de "non-intervention") entre les communistes et l'aile gauche de la S.F.I.O. partisans d'une intervention auprès des républicains et les radicaux qui prônent l'abstention totale.

Blum doit démissionner en juin 1937 à cause du refus des radicaux du Sénat de lui accorder les pleins pouvoirs financiers.

Les communistes lui reprochent de ne pas être allé assez loin dans les réformes, les radicaux au contraire d'être allé trop loin.

Pendant ce temps l'extrême droite en France et le fascisme à l'extérieur... prospèrent.

En guise de conclusion

Le 3 septembre 1939, le gouvernement Daladier décide de l'entrée en guerre de la France contre l'Allemagne après l'invasion de la Pologne.

Le 27 septembre, ce même gouvernement dissout le parti communiste pour raison de pacte germano-soviétique.

Le 4 octobre, Maurice Thorez, mobilisé, quitte son unité et entre dans la clandestinité. Il gagnera l'URSS en juin 1940.

Le 10 octobre 1939, Renaud Jean est incarcéré à la prison de la Santé en tant qu'inculpé pour "infraction au décret du 26 septembre 1939, portant dissolution des organisations communistes" (46 J 9, fonds Renaud Jean).

Le 16 janvier 1940, la chambre des députés vote la déchéance des élus communistes.

Le 3 avril 1940, le tribunal militaire condamne les députés communistes à des peines d'emprisonnement, à des amendes et à l'interdiction des droits civiques et politiques. Renaud Jean et Philippot seront internés à la maison centrale de Clairvaux dans l'Aube.

Le 16 juin 1940, Pétain devient président du Conseil.

Le 22 juin, l'armistice est signée à Rethondes.

Le gouvernement français capitule et "entre dans la voie de la collaboration".

[Retour sommaire](#)

Bibliographie

M. Agulhon et A. Nouschi, *La France de 1919 à 1940*, Paris, Nathan

E. d'Ambroso, *Le Front populaire et les élections de 1936 en Lot-et-Garonne*, Mémoire de Maîtrise sous la direction de Jean Estèbe, Université Toulouse-Le-Mirail, 1989

S. Baumont (sous la direction de), *Histoire d'Agen*, Editions Privat, 1999

L. Bodin et J. Touchard, *Le Front Populaire 1936*, Paris, Armand Colin

J. Bouvier (sous la direction de), *La France en mouvement (1934-1938)*, Éditions Champ Vallon

J-P. Brunet, *Histoire du Front Populaire*, P.U.F., Que sais-je ?, n°1209

D. Borne et H. Dubief, *La crise des années 30 (1929-1938)*, Nouvelle histoire de la France contemporaine, volume 14, Paris, Points-Seuil, 1989

O. Dard, *Les années 30*, Collection La France Contemporaine, Livre de Poche

H. Delpont, J-P Koscielniak et B. Lachaise (sous la direction de), *"Le Lot-et-Garonne au XXe siècle"*, La Société des Amis du Vieux Nérac, 1998

J. Lacouture, *Léon Blum*, Paris, Le Seuil

F. Larrue, *Les paysans-travailleurs et les ventes-saisies dans le Lot-et-Garonne de 1932 au Front populaire*, Mémoire de Maîtrise sous la direction de Rolande Trempé, Université Toulouse Le Mirail, 1979

G. Lefranc, *Le Front Populaire*, Paris, PUF, Que sais-je ?, n° 1209

A-M. Lelorrain, *Chronologie de la France contemporaine de 1815 à nos jours*, P.U.F., Que sais-je ?, n°3163

J-M Mayeur, *La vie politique sous la Troisième République*, Editions du Seuil, 1984

R. Rémond, *la Droite en France. De la première restauration à la V^{ème} république*, Aubier Montaigne

J-F Sirinelli (sous la direction de), *Dictionnaire historique de la vie politique française au XX^e siècle*, Paris, PUF, 1995

Document 1 questions

Sommaire et introduction

Retour au plan du chapitre

Retour au chapitre

Travail sur la Une du *Travailleur* du 21 septembre 1935 (216 JX 3)

Quelle est la périodicité de ce journal ?

Il est hebdomadaire (une fois par semaine) et il paraît le samedi, la veille de la journée de repos pour "les travailleurs".

Dans quelle région est-il publié ?

C'est un journal du Sud-Ouest et plus particulièrement de Lot-et-Garonne. Il est publié à Agen.

Ce journal est orienté politiquement ? Dîtes, en vous servant de la partie supérieure de la Une, quelle est sa coloration politique. Justifiez votre réponse ?

Il s'agit d'un journal de gauche à destination des "travailleurs". Il est même d'obédience communiste : "Journal d'action communiste" + symbole de la faucille et du marteau qui représente l'alliance entre les ouvriers et les paysans (emblème du parti communiste français et de l'U.R.S.S.).

Donnez la date du document. Qui dirige le gouvernement de la France à cette époque ?

21 septembre 1935... Laval est président du Conseil des ministres de la III^e République.

Analyse de la situation nationale et internationale.

La gauche de la Une présente l'état de l'économie française et les revendications de la petite paysannerie.

Qu'en est-il ? Justifiez votre réponse.

La France s'enfonce dans la crise (venue des Etats-Unis) et les premiers à être frappés par la récession sont les classes populaires et notamment les ouvriers et les métayers qui prennent de plein fouet la stagnation des revenus et la croissance des prix.

La droite de la Une et le bandeau droit du haut de la page soulèvent un problème international et en appelle à la réaction populaire.

Quels sont les dangers ? Comment faut-il réagir ?

La montée du fascisme et des régimes autoritaires inquiète. En Allemagne, comme en Italie ou en Pologne, les surenchères mettent à mal le fragile équilibre construit par la S.D.N.. La menace d'une guerre se fait de plus en plus pressente. Face à cette menace le Parti communiste en appelle à l'union de tous les antifascistes, "dans l'action".

Document 2 questions

Sommaire et introduction

Retour au plan du chapitre

Retour au chapitre

Travail sur la Une du *Travailleur* du 4 mai 1935 (216 JX 3)

Quelle est la périodicité de ce journal ?

Il est hebdomadaire (une fois par semaine) et il paraît le samedi, la veille de la journée de repos pour "les travailleurs".

Dans quelle région est-il publié ?

C'est un journal du Sud-Ouest et plus particulièrement de Lot-et-Garonne. Il est publié à Agen.

Ce journal est orienté politiquement. Dîtes, en vous servant de la partie supérieure de la Une, quelle est sa coloration politique. Justifiez votre réponse ?

Il s'agit d'un journal de gauche à destination des "travailleurs". Il est même d'obédience communiste : "Journal d'action communiste" + symbole de la faucille et du marteau qui représente l'alliance entre les ouvriers et les paysans (emblème du parti communiste français et de l'U.R.S.S.).

Donnez la date du document. Quel est le contexte politique de l'époque ?

4 mai 1935... Laval est président du Conseil des ministres de la III^e République et depuis les émeutes du 6 février 1934 à Paris, la République semble menacée par les fascistes..

Analyse de la nouvelle situation politique.

Quels sont les trois slogans mis en avant par la partie droite du bandeau ? Pourquoi ? Et dans quels buts ?

Il s'agit du "Pain" (la défense du pouvoir d'achat des classes populaires face à la politique d'austérité du gouvernement Laval), de la "Paix" (face aux tensions internationales et à l'agressivité des régimes fascistes) et de la "Liberté" (" 6 février 1934", montée du fascisme en France et ailleurs).

Il s'agit donc de faire prendre conscience au peuple des enjeux et de la logique de la période.

D'après les grands titres, quelles actions, quelles solutions sont possibles ? Justifiez.

Le vote communiste, la mobilisation contre le fascisme et au delà "le Front populaire", doivent permettre d'éviter l'effondrement de la démocratie.

D'après la partie droite de la Une (+ photo et légende), comment concrètement les travailleurs s'organisent-ils ? Justifiez.

Lors du 1^{er} mai 1935 l'union devient le mot d'ordre de l'ensemble des forces de gauche (syndicats, partis politiques, monde associatif...) qui défilent dans les rues des principales villes à l'occasion de la fête du Travail. Cette initiative se prolongera.

Document 3 questions

Sommaire et introduction

Retour au plan du chapitre

Retour au chapitre

Travail biographique sur Renaud Jean

Rapport du commissaire spécial d'Agen à l'inspecteur général des services de Police criminelle du 31 octobre 1939 (1 W Cabinet du préfet)

Questions préalables :

Qui a écrit ce rapport ?

Le commissaire spécial d'Agen (La Police spéciale est l'ancêtre des Renseignements généraux. Il s'agit donc d'une police politique chargée de veiller à la sécurité de la nation).

A qui s'adresse t-il ?

A l'inspecteur général des services de police criminelle faisant partie de l'administration centrale du Ministère de l'Intérieur.

A qui est adressée une copie de ce document ? (Voir mention manuscrite dans la marge) Pourquoi ?

Au préfet de Lot-et-Garonne car il est le chef départemental de toutes les administrations de l'État, et à ce titre, il est notamment chargé de la sécurité.

A quoi peut bien servir ce genre de compte-rendu ?

A surveiller et à contrôler la population dans le but de maintenir l'ordre public : calme, respect des lois et des institutions démocratiques.

Contexte de ce rapport du 31 octobre 1939 :

23 août 1939 : pacte germano-soviétique... il sera soutenu par le parti communiste français

3 septembre 1939 : la France déclare la guerre à l'Allemagne.

27 septembre 1939 : le parti communiste français est dissout et interdit.

10 octobre 1939 : Renaud Jean est emprisonné à la prison de la Santé pour reconstitution de parti dissout.

D'après ce document, présentez le personnage de Renaud Jean.

Ses origines :

- État civil : *Jean JEAN dit "Renaud Jean" né le 16 août 1897 à Samazan (arrondissement de Marmande, Lot-et-Garonne) de Jean JEAN et de Jeanne CASTAING, marié avec Isabelle MENDES. Il n'a pas d'enfants.*
- Milieu social : *fils de cultivateurs*

Etat des services militaires :

*Mobilisé dès le début de la guerre de 14
Blessé en 1915 et réformé*

Niveau d'étude, profession et situation sociale :

*Certificat primaire, brevet supérieur
Cultivateur jusqu'en 1914, puis professeur à Agen jusqu'à son
licenciement pour raisons politiques
Vie "bourgeoise"*

Personnalité, caractère, qualités... :

*Intelligent, habile, très travailleur
Charismatique (dévoué, serviable, à l'écoute de tous, affable)
"Bon sens paysan" (pragmatique)
Sanguin (parfois violent)
Non sectaire, réaliste
Loyal, honnête
Tribun, parfois démagogue*

Carrière politique :

- Parcours local : *un des pionniers du parti socialiste avant 1914 (il y adhère dès 1907), élu député de Marmande en 1920 (élections partielles), il sera réélu et le restera jusqu'en 1928. Battu en 1928 il sera à nouveau réélu en 1932 et en 1936, maire de Samazan et conseiller général du Mas-d'Agenais.
Très bien implanté, il dispose d'un large réseau à son service.*
- Rôle à l'intérieur du parti communiste : *journaliste à l'Humanité, un des fondateurs du parti communiste au moment du congrès de Tours (1920), membre du comité central de ce parti, président de la Commission de l'agriculture à la Chambre des députés, parfois critique envers certaines positions de son parti (pacte germano-soviétique), directeur de La Voix paysanne jusqu'en mai 1937, président de la Confédération générale des paysans-travailleurs*

Document 4 questions

Sommaire et introduction

Retour au plan du chapitre

Retour au chapitre

Travail sur Monsempron (Société des Produits réfractaires de Fumel et Libos, 7 Fi 182/20)

Que représente cette carte postale ?

une usine, une industrie

Décrivez les constructions ?

2 grandes cheminées, de nombreux bâtiments industriels, des maisons d'habitations à la périphérie. implanté à la campagne

Que déduisez-vous de tout cela ? Qu'est-ce que l'on y produit ? Emploie t-il beaucoup de main d'œuvre ?

Il s'agit d'un site métallurgique important qui emploie une centaine d'ouvriers. Ses productions sont à l'époque très modernes et sophistiquées (travail pour la Marine).

Document 5 questions

Sommaire et introduction

Retour au plan du chapitre

Retour au chapitre

Travail sur Monsempron **(Cahier de revendications des ouvriers et ouvrières de la Société des produits réfractaires de Fumel-Libos, dernière page du document, 10 M 38)**

Relevez les principales revendications des ouvriers.

Un salaire minimum

Rétablissement des primes

Malfaçons et erreurs dans le travail non sanctionnées financièrement

Huit heures de travail par jour

Païement des heures supplémentaires

Repos hebdomadaire

Suppression des chômages forcées

Répartition du travail

Ventilateurs, aspirateurs, lavabos, vestiaires, douches et WC

Service d'entretien du matériel

Pas de travaux pénibles pour les jeunes de moins de 18 ans

Mise en place d'un contrat collectif

Reconnaissance et respect du droit syndical

Aucun licenciement pour faits de grève

Reconnaissance de délégués du personnel en matière de sécurité

Regroupez ces revendications par thème.(niveau collège)

Salaires	<i>Un salaire minimum</i> <i>Rétablissement des primes</i> <i>Suppression des chômages forcées</i>
Sanctions	<i>Malfaçons et erreurs dans le travail non sanctionnées financièrement</i>
Repos et récupération	<i>Huit heures de travail par jour</i> <i>Repos hebdomadaire</i>
Organisation du travail	<i>Répartition du travail</i> <i>Service d'entretien du matériel</i>
Hygiène et santé	<i>Ventilateurs, aspirateurs, lavabos, vestiaires, douches et W.C</i> <i>Pas de travaux pénibles pour les jeunes de moins de 18 ans</i> <i>Création de délégués à la sécurité</i>
Défense des intérêts des ouvriers	<i>Mise en place d'un contrat collectif</i> <i>Reconnaissance et respect du droit syndical</i> <i>Aucun licenciement pour faits de grève</i> <i>Reconnaissance de délégués du personnel</i>

Regroupez ces revendications par thème. (niveau Lycée)

Rémunération	<i>Un salaire minimum Rétablissement des primes Suppression des chômages forcés Malfaçons et erreurs dans le travail non sanctionnées financièrement</i>
Conditions de travail	<i>Huit heures de travail par jour Repos hebdomadaire Répartition du travail Service d'entretien du matériel Ventilateurs, aspirateurs, lavabos, vestiaires, douches et W.C Pas de travaux pénibles pour les jeunes de moins de 18 ans Création de délégués à la sécurité</i>
Défense des intérêts des ouvriers et droit du travail	<i>Mise en place d'un contrat collectif Reconnaissance et respect du droit syndical Aucun licenciement pour faits de grève Reconnaissance de délégués du personnel</i>

Ces revendications, que nous apprennent-elles sur la conditions de vie et de travail des ouvriers à la veille de la grève? Sur quoi portent les principales revendications ?

Elles sont difficiles. Les ouvriers sont mal payés, ils travaillent beaucoup dans de mauvaises conditions et ne sont pas considérés.

Bas salaires, inégalités entre les métiers, sous le coup de sanctions financières, de dépassements horaires et de travail dominical pour les uns et de chômage forcé pour les autres sont leur quotidien... Sans compter la mise en danger de leur santé notamment celle des jeunes.

Ces revendications, que nous apprennent-elle sur l'attitude du patron à la veille de la grève?

Il ne respecte ni ses ouvriers ni la loi

Ainsi le repos du dimanche n'est pas toujours garanti. La législation en matière de sécurité et d'hygiène n'est pas appliquée.

Le droit syndical semble bafoué.

Nous sommes pourtant dans une grande société industrielle et cette usine est particulièrement moderne pour l'époque.

D'après ce texte qu'est-ce qu'un contrat collectif, à quoi doit-il servir ?

Un contrat collectif sert à fixer et donc garantir les conditions de travail (droits et devoirs) de l'ensemble du personnel (salariés et patron). Il permet de traiter les conflits de travail dans un cadre légal reconnu par tous.

La grève a fait apparaître de nouvelles revendications (celles de la fin du texte). Quelles sont-elles?

En quoi ces revendications sont-elles différentes des autres ? Qu'apportent-elles de plus ?

Ces revendications ont une portée plus générale que les premières. Il s'agit de tout ce qui concerne le rôle du syndicat dans l'entreprise et du statut de la grève.

Les revendications des ouvriers de Monsempron dépassent le cadre local et rejoignent un combat national des syndicats.

La grève a fait prendre conscience de la nécessité de politiser le conflit, elle s'inscrit dans un mouvement de fond qui mobilisera en 1936 la majorité des ouvriers derrière les syndicats unifiés.

Document 6 questions

Sommaire et introduction

Retour au plan du chapitre

Retour au chapitre

Lettre manuscrite (3 M 60)

De quel genre de document s'agit-il ?

D'une lettre de candidature

Qui est l'auteur du document ? Quel âge a-t-il ?

Renaud Jean, 39 ans

A qui s'adresse-t-il ?

Au cabinet du préfet de Lot-et-Garonne

Quelle est la date du document ?

19 mars 1936

Quel est le sujet de cette lettre ?

Un acte de candidature aux élections législatives de 1936 pour l'arrondissement de Marmande

Qu'est-ce qui nous permet de dire que Renaud Jean est le député sortant ?

La lettre est à l'entête de la Chambre des députés

A quoi servent les députés ? Pour combien de temps sont-ils élus ?

Ils votent les lois et le budget et contrôlent le gouvernement. Ils sont élus pour 5 ans.

En vous servant des documents fournis par votre professeur présentez **le personnage de Renaud Jean**. (voir document 3 questions)

Ses origines :

- Etat civil :

- Milieu social :

Parti politique :

Syndicat :

Rôle politique et syndical dans le département :

Rôle politique dans son parti et dans son syndicat au niveau national :

Document 7 questions

Sommaire et introduction

Retour au plan du chapitre

Retour au chapitre

Travail sur la campagne électorale dans le marmandais, Rapport du 25 avril 1936 (10 M 23)

Qui est l'auteur du document ?

Le sous-préfet de Marmande.

A qui s'adresse t-il ?

Au préfet de Lot-et-Garonne.

Nous sommes en pleine campagne électorale pour les législatives de 1936 à quelques jours du premier tour prévu pour le 26 avril. Face à Renaud Jean, le député communiste sortant, se présentent trois candidats dont Laban, le principal challenger.

Analyse des deux incidents

	Incident n°1	Incident n°2
Date	<i>23 avril 1936</i>	<i>24 avril 1936</i>
Lieu	<i>Sainte-Bazeille</i>	<i>Tonneins</i>
A quelle occasion ?	<i>Fin du meeting de Renaud Jean</i>	<i>Fin du meeting de Renaud Jean</i>
Faits	<i>Coups de feu contre des colleurs d'affiches de M.Laban</i>	<i>Altercation entre Renaud Jean et M. Laban : insultes et tentatives de coups. Les deux hommes furent séparés par leurs partisans.</i>
Responsables	<i>Des communistes ?</i>	<i>Renaud Jean et M. Laban</i>
Suite de l'affaire	<i>Plainte au Parquet</i>	<i>Sans suite</i>

Pourquoi le sous préfet avise t-il le préfet de ces incidents ?

Car les autorités inquiètes du climat très tendu de cette campagne surveillent de très près..

Qu'a décidé le sous-préfet pour la soirée du 25 avril ?

De prendre "toutes dispositions utiles" pour éviter tout troubles à "l'ordre public" : on peut imaginer que en plus des policiers présents dans la salle de réunion d'autres, aux abords, seront prêts à intervenir en cas de provocations ou de dérapages.

Quel climat politique règne donc en Lot-et-Garonne à ce moment-là ?

Un climat d'affrontement violent entre les candidats du Front populaire et les candidats anti-Front populaire. Cette tension est particulièrement forte dans le marmandais où Renaud Jean fait figure de favori.

Document 8 questions

Sommaire et introduction

Retour au plan du chapitre

Retour au chapitre

Travail sur le programme du Rassemblement populaire,

Revendications du Rassemblement populaire publié dans *l'Humanité* et *le Populaire* le 10 janvier 1936.

Publié à nouveau par le *Travailleur* (216 J X 3) du 25 avril 1936 et par *l'Humanité* du 16 mai 1936

Ce document fut publié pour la première fois le 10 janvier 1936 dans le journal communiste *l'Humanité* et dans le journal socialiste *Le Populaire*.

Travail sur l'encadré du haut de la page.

Quels sont les principaux partis qui composent le Rassemblement populaire?

Le parti socialiste, le parti radical-socialiste, l'union socialiste républicaine et le parti communiste.

Quel est l'autre nom donné à ce Rassemblement populaire ?

Front populaire.

Pourquoi ce programme est-il republié le 16 mai 1936 ?

Nous sommes au lendemain de la victoire électorale du Front populaire et les communistes rappellent que ce programme doit être appliqué. Il ne s'agit pas de menaces mais d'un appel à tenir les promesses faites.

Analyse du programme

Relevez le plan général de ce programme en complétant le tableau (niveau collège)

	Titre	Mot ou expression clefs	Donnez pour chacune des parties les 3 ou 4 principales mesures concrètes proposées
Revendications politiques	I / défense de la liberté	<i>Amnistie Ligues fascistes Assainissement vie publique Presse Libertés syndicales Ecole Liberté de conscience</i>	• <i>Dissolution des ligues fascistes</i> • <i>Fin de la restriction de la liberté d'opinion</i> • <i>Respect du droit syndical</i> • <i>Ecole obligatoire jusqu'à 14 ans</i>
	II / défense de la paix	<i>Paix Sociétés des nations Sécurité collective Nationalisation des industries de guerre Diplomatie secrète Pacte franco-soviétique</i>	• <i>Application des sanctions en cas d'agression</i> • <i>Désarmement</i> • <i>Nationalisation des industries de guerre</i> • <i>Fin de la diplomatie secrète</i>

Revendications économiques	<i>I / restauration du pouvoir d'achat</i>	<i>Chômage Crise Réduction semaine de travail Retraites Plan de grands travaux Lutte contre la spéculation et la vie chère Office national des céréales Coopératives agricoles Développement du crédit agricole Réduction des baux à ferme Suspension des saisies</i>	• <i>Fonds national de chômage</i> • <i>Réduction du temps de travail</i> • <i>Régime de retraite</i> • <i>Plan de grands travaux</i>
	<i>II / réorganisation du crédit</i>	<i>Réglementation Banque de la France</i>	• <i>Réglementation de la profession</i> • <i>Nationalisation de la Banque de France</i> • <i>Transformation du capital en obligations</i>
	<i>III / assainissement financier</i>	<i>Gaspillages Réforme des impôts Contrôle des capitaux</i>	• <i>Lutte contre les gaspillages de l'administration</i> • <i>Réforme fiscale</i> • <i>Taxation des grosses fortunes</i> • <i>Contrôle des mouvements de capitaux</i>

Relevez le plan général de ce programme en complétant le tableau (niveau lycée)

	Titre	Mot ou expression clefs	Contre	Donnez pour chacune des parties les 3 ou 4 principales mesures concrètes proposées	Synthèse
Revendications politiques	I / défense de la liberté	Amnistie Ligues fascistes Assainissement vie publique Presse Libertés syndicales Ecole Liberté de conscience	Le fascisme et toute entrave aux libertés	- Dissolution des ligues fascistes - Fin de la restriction de la liberté d'opinion - Respect du droit syndical - Ecole obligatoire jusqu'à 14 ans	S'opposer au fascisme, à l'intérieur comme à l'extérieur
	II / défense de la paix	Paix Sociétés des nations Sécurité collective Nationalisation des industries de guerre Diplomatie secrète Pacte franco-soviétique	La montée vers la guerre	- Application des sanctions en cas d'agression - Désarmement - Nationalisation des industries de guerre - Fin de la diplomatie secrète	
Revendications économiques	I / restauration du pouvoir d'achat	Chômage Crise Réduction semaine de travail Retraites Plan de grands travaux Lutte contre la spéculation et la vie chère Office national des céréales Coopératives agricoles Développement du crédit agricole Réduction des baux à ferme Suspension des saisies	La dégradation des conditions de vie	- Fonds national de chômage - Réduction du temps de travail - Régime de retraite - Plan de grands travaux	Mieux redistribuer les richesses en faveur des salariés
	II / réorganisation du crédit	Réglementation Banque de la France	Les profits abusifs des banques	- Réglementation de la profession - Nationalisation de la Banque de France - Transformation du capital en obligations	
	III / assainissement financier	Gaspillages Réforme des impôts Contrôle des capitaux	Les injustices	- Lutte contre les gaspillages de l'administration - Réforme fiscale - Taxation des grosses fortunes - Contrôle des mouvements de capitaux	

D'après ce programme dites pourquoi nous pouvons qualifier le Front populaire de mouvement de gauche ?

Il s'oppose au capitalisme et cherche à améliorer les conditions de vie et de travail des salariés. De plus il fait de l'anti-fascisme une priorité.

Analyse des mesures agricoles proposées.

La plupart des mesures en faveur de l'agriculture furent élaborées par le parti communiste et notamment par Renaud Jean, député de Marmande, qui sera président de la commission agricole à la Chambre des députés sous le Front populaire.

Quelles sont les principales mesures concrètes proposées ?

- La réduction de l'écart entre le prix de gros et le prix de détail
- La création d'un office interprofessionnel des céréales

- *L'aide aux coopératives agricoles*
- *Le développement du crédit agricole*
- *La baisse du prix du fermage*
- *L'arrêt des saisies des agriculteurs endettés*
- *L'aménagement de leurs dettes*

Quelle catégorie de la paysannerie doit bénéficier de ces mesures ?

La petite paysannerie : les petits propriétaires, les fermiers et les métayers

Document 9 questions

Sommaire et introduction

Retour au plan du chapitre

Retour au chapitre

Travail sur un tract national diffusé en Lot-et-Garonne lors de la campagne des élections législatives de 1936 (10 M 23)

Qu'est-ce qu'un tract ?

Un document de propagande, le plus souvent politique, diffusé sur la voie publique, ou dans un endroit public.

Ouvrez le tract.

Travail sur le recto (le dessin).

Qui est le diffuseur de ce tract ? Que savez-vous sur lui au moment de 1936 ?

Il s'agit du parti socialiste. En 1936 la Section Française de l'Internationale Ouvrière est le principal parti (de gauche) qui constitue le Front populaire. Elle est dirigée par Léon Blum.

Quels secteurs d'activité sont représentés sur le dessin ?

L'agriculture, les transports, l'énergie, l'industrie

A qui s'adresse ce tract ?

A l'ensemble de l'électorat populaire (ouvriers, paysans, jeunes, vieux et salariés de tous les secteurs d'activité).

Quels sont les trois mots clefs, les trois mots forts associés au socialisme ?

Pain, paix liberté

Avez-vous déjà vu ce slogan ? Si oui, où ?

Il s'agit du slogan du Front populaire mais déjà entendu lors de la révolution bolchevique d'octobre 1917.

D'après-vous et d'après vos connaissances comment... ?

- Peut-on rendre "les usines aux ouvriers" ?

La formule est ambiguë : il ne s'agit pas ici d'appliquer le mot d'ordre des bolcheviks d'avril 1917 mais ... tout juste leur permettre d'exercer librement leurs droits syndicaux et d'avoir un certain droit de regard sur la gestion de l'entreprise.

- Peut-on rendre "la terre aux paysans" ?

La formule est ambiguë : il ne s'agit pas ici d'appliquer le mot d'ordre des bolcheviks d'avril 1917 mais ... de protéger et d'aider la petite paysannerie endettée et victime de plein fouet de la crise économique..

- Peut-on rendre "le travail aux jeunes" ?

Lutter contre le chômage, notamment des jeunes qui sont les plus touchés : programme de grands travaux, diminution du temps de travail, mise en place d'une retraite décente pour les vieux travailleurs

- Peut-on rendre "le repos aux vieux" ?

Mettre en place un système de retraite permettant aux vieux travailleurs de pouvoir cesser de travailler tout en percevant un minimum vital

A quoi invite ce tract ?

A rejoindre le parti socialiste

Travail sur le verso (les 4 petits dessins et le texte en noir et rouge).

Les dessins

	Qui est victime ?	Qui est responsable ?	Qu'est-ce qui est détruit ?	Quels problèmes sont soulevés ?
Dessin n°1	<i>Femmes et enfants : les familles</i>	<i>Le capitalisme</i>	<i>Les récoltes</i>	<i>La crise agricole</i>
Dessin n°2	<i>Les soldats</i>	<i>Le capitalisme</i>	<i>Les hommes</i>	<i>La guerre qui profite aux riches et aux industriels</i>
Dessin n°3	<i>Le peuple</i>	<i>Le capitalisme</i>	<i>Les libertés</i>	<i>La montée du fascisme en France (en haut du dessin) et en Europe (en bas du dessin)</i>
Dessin n°4	<i>Les chômeurs</i>	<i>Le capitalisme</i>	<i>Les usines</i>	<i>La montée du chômage</i>

Finalement d'après ce document, qui est coupable ?

Le capitalisme

Finalement, d'après ce document, qui est victime ?

Le peuple dans son ensemble

Au total, **d'après le texte en noir et rouge** qui résume le tract, de quoi sont victimes les travailleurs ?

Du chômage, de la misère et de la guerre

Dans un paragraphe de 7 à 8 lignes dites contre quoi veulent lutter les socialistes en 1936.

A mettre en rapport avec le document 27

A mettre en rapport avec le document 53

Document 10 questions

Sommaire et introduction

Retour au plan du chapitre

Retour au chapitre

Travail sur la Une du *Travailleur* du 2 mai 1936 (216 JX 3)

Quelle est la périodicité de ce journal ?

Il est hebdomadaire (une fois par semaine) et il paraît le samedi, la veille de la journée de repos pour "les travailleurs".

Dans quelle région est-il publié ?

C'est un journal du Sud-Ouest et plus particulièrement de Lot-et-Garonne. Il est publié à Agen.

Ce journal est orienté politiquement . Dîtes, en vous servant de la partie supérieure de la Une , quelle est sa coloration politique ? Justifiez votre réponse.

Il s'agit d'un journal de gauche à destination des "travailleurs". Il est même d'obédience communiste : "Journal d'action communiste" + symbole de la faucille et du marteau qui représente l'alliance entre les ouvriers et les paysans (emblème du parti communiste français et de l'U.R.S.S.). de plus il est fait référence aux "voix communiste".

Donnez la date du document. Quel est le contexte politique de l'époque ?

2 mai 1936... Nous sommes au lendemain du premier tour des élections législatives de 1936.

Quel appel est lancé aux électeurs communistes ?

De voter communiste ou à défaut pour les candidats radicaux ("amis") ou socialistes ("frères")... c'est à dire les candidats Front populaire.

Contre qui ?

Contre la "réaction".

D'après le journal, qui sont les grands gagnants de ce scrutin électoral ?

Les communistes.

Justifiez votre réponse en vous servant des résultats de vote.

Au niveau national : 9 élus et 73 ballottages favorables... et une progression de 90 % des suffrages par rapport à 1932.

En Gironde la progression des partis de gauche est de 212 %. En Lot-et-Garonne le parti communiste progresse de 80%.

Pour le parti communiste que permettent d'espérer ces élections, tant au niveau national que départemental ?

Le premier tour des élections législatives semblent permettre d'espérer pour le second tour au niveau national une victoire de la gauche. Dans le département de Lot-et-Garonne la majorité des candidats de Front populaire sont bien placés. A Marmande, Renaud Jean, le député communiste sortant, est élu dès le premier tour... A Agen Philippot, communiste, est en ballottage favorable.

Document 11 questions

Sommaire et introduction

Retour au plan du chapitre

Travail sur la Une du *Travailleur* du 9 mai 1936 (216 JX 3)

Quelle est la périodicité de ce journal ?

Il est hebdomadaire (une fois par semaine) et il paraît le samedi, la veille de la journée de repos pour "les travailleurs".

Dans quelle région est-il publié ?

C'est un journal du Sud-Ouest et plus particulièrement du Lot-et-Garonne. Il est publié à Agen.

Ce journal est orienté politiquement . Dîtes, en vous servant de la partie supérieure de la Une , quelle est sa coloration politique ? Justifiez votre réponse.

Il s'agit d'un journal de gauche à destination des "travailleurs". Il est même d'obédience communiste : "Journal d'action communiste" + symbole de la faucille et du marteau qui représente l'alliance entre les ouvriers et les paysans (emblème du parti communiste français et de l'U.R.S.S.).

Donnez la date du document. De quelles élections parle t-on ?

9 mai 1936... Nous sommes au lendemain du second tour des élections législatives de 1936.

Pourquoi le journal parle t-il d'un "triomphe du Front populaire" ?

D'abord parce qu'il s'agit d'un journal partisan mais aussi car la victoire et surtout l'ampleur de cette victoire était inimaginable quelques semaines auparavant.

Complétez le tableau suivant.

Résultats nationaux des élections législatives de 1936	
	Nombre de sièges
Parti communiste	72
S.F.I.O.	146
Parti radical-socialiste	116
Union socialiste républicaine	44
Total gauche	378
Total droite et centre	240

Différence gauche / droite	138 en faveur de la <i>gauche</i>
----------------------------	--------------------------------------

Quel parti est majoritaire ? Par qui est-il dirigé ?

La S.F.I.O. est largement majoritaire et son leader Léon Blum prendra la tête du nouveau gouvernement.

Pourquoi les communistes du Lot-et-Garonne peuvent-ils se réjouir des résultats dans le département ?

Après l'élection de Renaud Jean à Marmande dès le premier tour, le second tour voit la victoire à Agen (à la surprise générale) d'un second député communiste en la personne de Robert Philippot.

D'après l'article "Unir le peuple", que comptent faire les communistes de cette victoire ? (les communistes passent de 10 députés en 1932 à 72 en 1936)

Peser sur le gouvernement pour que celui-ci applique le programme du Front populaire.

Document 12 questions

Sommaire et introduction

Retour au plan du chapitre

Retour au chapitre

Travail sur un télégramme du 8 juin 1936 du ministère de l'Intérieur aux préfets (1 M 37, chemise Instructions grèves 177 1929-1938)

De quel genre de document s'agit-il ?

D'un télégramme.

Qui est l'auteur du document ?

Le ministère de l'Intérieur.

A qui s'adresse t-il ?

A l'ensemble des préfets de France.

Quel est, à cette date, le nouveau gouvernement qui vient d'accéder au pouvoir ? De quels partis politiques est-il composé ?

Le gouvernement de front populaire est composé des socialistes et des radicaux et il a le soutien des communistes.

Quel est le nom du ministre de l'intérieur de ce gouvernement ?

Roger Salengro.

Qu'attend le gouvernement des préfets ?

Qu'ils calment la situation et qu'ils jouent les temporisateurs entre les ouvriers et le patronat.

Le télégramme parle de "moment délicat". Expliquez cette formule en vous servant de vos connaissances.

Nous sommes à l'issue de cette campagne du printemps 1936 dans un contexte de tension extrême. La victoire des forces de gauche est sans appel, mais la lutte fut violente et les positions se sont radicalisées. La crise économique et sociale s'intensifie alors que les travailleurs aspirent à des changements radicaux.

Que compte faire le gouvernement ?

Proposer des lois qui donneront satisfaction aux travailleurs.

Que savez-vous sur les relations entre les ouvriers et les patrons ?

Les grèves commencent à se multiplier et la situation se tend. A l'intransigeance des patrons répond une mobilisation sans précédent des salariés.

Document 13 questions

Sommaire et introduction

Retour au plan du chapitre

Retour au chapitre

Télégramme du ministère de l'Intérieur aux préfets du 8 juin 1936 (1 M 37, chemise Instructions grèves 177 1929-1938)

De quel genre de document s'agit-il ?

D'un télégramme.

Qui est l'auteur du document ?

Le ministère de l'intérieur.

A qui s'adresse t-il ?

A l'ensemble des préfets de France.

Quel est, à cette date, le nouveau gouvernement qui vient d'accéder au pouvoir ? De quels partis politiques est-il composé ?

Le gouvernement de front populaire est composé des socialistes et des radicaux et il a le soutien des communistes.

Qu'annonce le gouvernement aux préfets ?

Qu'un accord vient d'intervenir entre la Confédération générale de la production française (le patronat) et la Confédération générale du travail (les salariés) sous l'arbitrage du gouvernement.

Connaissez-vous le nom que l'Histoire donnera à ces accords ?

Les accords Matignon

Quelles mesures ont été décidées lors de cet accord ?

*Reconnaissance des délégués d'atelier
Augmentation des salaires (entre 7 et 15 %)
Reprise du travail*

Sont prévues (ce sera les lois des 11 et 12 juin) :

*Des contrats collectifs de travail
Des congés payés
Une semaine de travail limitée à 40 heures.*

Document 14 questions

Sommaire et introduction

Retour au plan du chapitre

Retour au chapitre

Travail sur la Une du *Travailleur* (216 J X 3)

Quelle est la périodicité de ce journal ?

Il est hebdomadaire (une fois par semaine) et il paraît le samedi, la veille de la journée de repos pour "les travailleurs".

Dans quelle région est-il publié ?

C'est un journal du Sud-Ouest et plus particulièrement de Lot-et-Garonne. Il est publié à Agen.

Ce journal est orienté politiquement. Dîtes, en vous servant de la partie supérieure de la Une, quelle est sa coloration politique. Justifiez votre réponse ?

Il s'agit d'un journal de gauche à destination des "travailleurs". Il est même d'obédience communiste : "Journal d'action communiste" + symbole de la faucille et du marteau qui représente l'alliance entre les ouvriers et les paysans (emblème du parti communiste français et de l'U.R.S.S.).

Analyse de la nouvelle situation politique et sociale.

Donnez la date du document. Quel est le contexte politique de l'époque ?

13 juin 1936... le Front populaire vient de remporter les élections législatives le 5 mai et un gouvernement socialiste et radical présidé par Léon Blum, avec le soutien des députés communistes, est au pouvoir depuis le 4 juin. Les accords Matignon entre les syndicats patronaux et salariés ont été signés le 7 juin. Les lois des 11 et 12 juin instaurent les congés payés, les conventions collectives et la semaine de 40 heures.

Quelle est l'attitude des ouvriers ? Dans quel climat se fait tout ceci ?

Ils se mettent en grève et occupent les usines dans un climat de sérieux. Ce mouvement a commencé dès le 26 mai il atteindra son paroxysme durant les mois de juin et de juillet. Les grèves toucheront 3 millions de salariés.

Que demandent les ouvriers ?

La reconnaissance du droit syndical, la mise en place de délégués d'atelier et l'augmentation des salaires

Sur la lancée des accords Matignon, le gouvernement vient de faire passer (11 et 12 juin) ses mesures au Parlement. Elles étaient prévues dans le protocole élaboré par les mouvements associés sous la bannière Front populaire lors de la campagne électorale.

Au nom de quel slogan, cher au Front populaire, cette mobilisation ouvrière se fait-elle ? Et pourquoi ?

Au nom du "Pain, Paix, Liberté". Il s'agit là bien sûr du souci premier d'obtenir une augmentation substantielle du pouvoir d'achat. Particulièrement éprouvées par la crise, les classes populaires sont impatientes de voir arriver des changements.

Le patronat commence t-il à céder ? Donnez une preuve tirée du journal.

Oui, le patronat commence à céder devant la pression des grévistes et du gouvernement. Ainsi à Bordeaux les dirigeants d'une entreprise d'aviation viennent d'accepter une augmentation de salaire de 15 francs par jour.

Document 15 questions

Sommaire et introduction

Retour au plan du chapitre

Retour au chapitre

Travail sur la grève des usines de Fumel (10 M 21)

A l'issue des Accords Matignon et des lois des 11 et 12 juin 1936 la direction de l'entreprise propose le 20 juin aux ouvriers une nouvelle grille de salaire.

Augmentations de salaire proposées par la direction le 20 juin 1936 :

Qualification	Salaire journalier en mai 1936	% d'augmentation (en moyenne) proposé le 20 juin	Augmentation journalière (moyenne) proposée le 20 juin
Manœuvres	18 francs	22.20%	4.00 francs
Ouvriers spécialisés	20.25 francs	19%	3.75 francs
Ouvriers qualifiés	21.60 francs	29.6%	6.40 francs
Femmes	10.60 francs	51%	5.40 francs
Apprentis (en moyenne)	11.70 francs	23.4%	3.05 francs

Quelles sont les deux parties qui signent ce document ? Qui représentent t-elles ?

Les représentants de la Société métallurgique du Périgord (le patronat) et les représentants de la chambre syndicale des métallurgistes de Fumel (les représentants des ouvriers grévistes).

Quel est le problème soulevé ici ?

Patronat et syndicat n'arrive pas à se mettre d'accord sur les augmentations de salaire.

Sur quoi les deux parties se mettent t-elles d'accord ?

Sur la nécessité de faire appel au préfet.

A qui va donc être envoyé ce document ?

Au préfet de Lot-et-Garonne.

Quel rôle joue donc le gouvernement en 1936 lors de ces conflits du travail ?

Il joue un rôle d'intermédiaire et d'arbitre. il le fait le plus souvent dans un sens favorable aux ouvriers.

Les augmentations de salaire proposées par la direction sont importantes. Pourquoi d'après-vous les ouvriers ne s'en contentent t-ils pas ?

Car au départ les salaires étaient très bas et à leurs yeux le rattrapage est insuffisant pour atteindre un niveau convenable. De plus le climat est à la lutte : l'élan né du Front populaire, la pression exercée par les ouvriers en grève et la volonté du gouvernement de gauche sont l'occasion ou jamais d'obtenir de substantielles augmentations de salaire.

En attendant une solution, que vont faire d'après vous, les ouvriers grévistes ?

Continuer la grève.

Document 16 questions

Sommaire et introduction

Retour au plan du chapitre

Retour au chapitre

La briqueterie Boizeau à Sainte-Bazeille, rapport de la police spéciale (futurs Renseignements généraux) du 24 juin 36 (10 M 38-39)

Qui est l'auteur du document ?

L'inspecteur de police spéciale de Marmande.

A qui s'adresse t-il ?

A son supérieur hiérarchique, le commissaire spécial à Agen.

Que craint l'auteur de ce rapport ?

Une grève dans la briqueterie Boizeau.

Qui aura une copie de ce document ? Pourquoi ?

Le préfet de Lot-et-Garonne (et le sous-préfet de Marmande).

Car ce sont eux qui sont chargés de maintenir l'ordre public et de veiller à l'application des lois. Le préfet est le chef des services de l'Etat dans le département. A ce titre il dirige les services de police. Il a sous ses ordres directs, dans chaque arrondissement, un sous-préfet chargé de le seconder.

Pourquoi le directeur de la briqueterie met-il ses ouvriers au chômage ?

Car il n'a plus de charbon à cause de la grève des mineurs.

A l'occasion de cette période de chômage les ouvriers vont rédiger **un cahier de revendications**. Complétez le tableau suivant.

	Situation actuelle	Revendications futures
Salaires horaires	<i>Hommes : entre 2,25 francs et 4,97 francs Femmes : 1,36 francs</i>	<i>Hommes : + 1 franc Femmes : + 40%</i>
Durée du travail	<i>8 heures par jour x 6 jours</i>	<i>Semaine de 40 heures 15 jours de congés payés</i>
Autres		<i>Contrat collectif</i>

Que comptent faire les ouvriers pour appuyer leur demande ?

Adhérer à un syndicat et éventuellement faire grève.

Cet inspecteur, nous le voyons, est très bien renseigné. Pourquoi la police s'intéresse t-elle aux grèves ? Faites attention à la date.

Dans le contexte de généralisation des grèves et des occupations d'usine que connaît la France durant le printemps et l'été 1936, le gouvernement cherche à calmer le jeu et à faire appliquer les nouvelles lois sociales. A ce titre les préfets doivent jouer un rôle essentiel.

Document 17 questions

Sommaire et introduction

Retour au plan du chapitre

Retour au chapitre

Le Travailleur du Sud-Ouest du 26 juin 1937 (216 JX 3)

Le document proposé est tiré du Travailleur du Sud-Ouest du 26 juin 1937. Ce journal est dirigé par le député communiste de Marmande Renaud Jean.

Le contexte politique :

13 février 1937 : face à l'hostilité des milieux financiers et industriels Blum annonce une pause dans les réformes sociales

16 mars 1937 : Fusillade de Clichy, une contre manifestation du parti communiste lors d'une réunion (non interdite) du parti socialiste français (d'extrême droite) se heurte aux forces de l'ordre (6 morts, 200 blessés)

21 juin 1937 : Blum demande les pleins pouvoirs financiers. Face au vote négatif du Sénat il doit démissionner.

22 Juin 1937 : Chautemps (radical) devient président du Conseil

Etude du bandeau :

Qu'est-ce qui vous indique que **ce journal est communiste** ?

"Journal d'action communiste" + symbole de la faucille et du marteau qui représente l'alliance entre les ouvriers et les paysans (emblème du parti communiste français et de l'U.R.S.S.).

Dans la partie droite du bandeau, **la position du parti communiste face à cette crise** est résumée. Présentez la.

Le parti communiste est-il toujours favorable au Front populaire ? Justifiez votre réponse.

Oui il est toujours favorable à un gouvernement de Front populaire et semble même sous entendre qu'il pourrait cette fois-ci y participer.

Pour le parti communiste qu'elles doivent être les priorités ?

La crise financière

Une réforme fiscale

La défense de la démocratie

La défense de la paix.

Etude de l'article de Renaud Jean :

D'après le premier paragraphe, quand a été écrit cet article ?

Entre le 16 et le 21 juin 1937.

Face à la demande des pleins pouvoirs financiers par Léon Blum quelle est la position de principe des communistes ? Pourquoi ?

Ils y sont hostiles car c'est une mesure anti-démocratique et qui risque de remettre en cause le mouvement de réforme entrepris depuis juin 1936.

Face à la demande des pleins pouvoirs financiers par Léon Blum quelle sera la position finale prise par les communistes ? Pourquoi ?

Ils décideront de voter oui, de se ranger derrière Léon Blum afin d'éviter la chute du gouvernement de Front populaire et l'arrêt des réformes.

Document 18 questions

Sommaire et introduction

Retour au plan du chapitre

***Le Travailleur du Sud-Ouest* du 16 janvier 1937 (216 JX 3)**

Le document proposé est tiré du *Travailleur du Sud-Ouest* du 26 juin 1937. Ce journal est dirigé par le député communiste de Marmande Renaud Jean.

Le contexte politique et international :

Le 16 février 1936 : élection du Front populaire en Espagne, alliance antifasciste des libéraux, des socialistes et des communistes appuyée par les anarchistes...La droite n'accepte pas sa défaite et prépare un coup d'état militaire.

Le 17 juillet 1936 : l'armée tente de prendre le pouvoir, mais l'attitude résolues des autorités civiles et l'armement des milices ouvrières maintiennent le pouvoir républicain à Madrid, à Barcelone, dans les Asturies et au Pays Basque. L'Espagne est coupée en deux, une longue lutte commence. A droite, c'est la dictature : le Général Franco prend le titre de "Caudillo", équivalent espagnol de "Duce" ou de "Führer". A gauche, la République parlementaire continue de fonctionner tant bien que mal avec de profondes divisions entre républicains modérés, communistes et anarchistes.

L'Allemagne nazie et l'Italie fasciste envoient des troupes et de l'aviation pour soutenir les franquistes.

Seule **l'URSS dès novembre 1936** soutient l'effort des républicains.

Les démocraties occidentales, comme la France de Léon Blum, pratiquent la non-intervention, laissant la République à son sort.

Mais en Europe, de nombreux démocrates s'engagent à titre individuel dans **les Brigades Internationales** pour soutenir la République. C'est le cas de l'écrivain André Malraux, futur ministre du Général De Gaulle..

Étude du bandeau :

Qu'est-ce qui vous indique que **ce journal est communiste** ?

"Journal d'action communiste" + symbole de la faucille et du marteau qui représente l'alliance entre les ouvriers et les paysans (emblème du parti communiste français et de l'U.R.S.S.).

Étude des titres et des intertitres :

Que se passe t-il en Espagne ?

Les allemands et les italiens interviennent pour aider les nationalistes de Franco.

Que demande les journalistes du *Travailleur* ?

L'union de tous les démocrates mais aussi une action commune contre le fascisme pour éviter la guerre.

D'après vos réponses et à l'aide de la chronologie dites pourquoi les communistes français font campagne pour un engagement direct de la France dans cette guerre ?

En premier lieu parce que le gouvernement Blum est hésitant malgré la pression des radicaux et du gouvernement anglais pour rester en de hors du conflit. En second lieu la lutte contre le fascisme reste une des priorités, voire la priorité, des communistes. Enfin, l'engagement direct de l'URSS du côté des républicains se traduit au sein des partis membres du Komintern par une vaste campagne internationale prônant l'intervention.

Annexe

La riposte de la petite paysannerie en Lot-et-Garonne et ailleurs

Traditionnellement, la bourgeoisie rurale c'est faite le chantre, et la représentante, des intérêts paysans. En jouant la carte du clientélisme et en s'appuyant sur un discours mettant en avant la défense de la propriété privée, cette **bourgeoisie de notables ruraux confisque la représentation politique et souvent syndicale, de la paysannerie** (petite, moyenne ou grande) à son profit.

Jusqu'à cette période, le syndicalisme paysan quoique puissant est contrôlé par la bourgeoisie rurale qui derrière le slogan de "l'unité du monde paysan" défend ses intérêts et sa position hégémonique. Ce syndicalisme est en fait un "syndicalisme boutique" qui permet d'acheter au meilleur prix des produits et des matériels tout en servant le discours dominant sur la productivité et ... le conservatisme politique.

Mais, 14-18 avait laissé des traces, en **1919 les métayers révoltés du Bas-Adour** avaient obtenu le recul de leurs propriétaires tandis que **Marius Vazeilles organisait le premier syndicat de Paysans-Travailleurs**. En **1920 les petits paysans de Lot-et-Garonne créent la Fédération de Défense Paysanne et envoyèrent pour la première fois à la Chambre un député communiste. Renaud Jean** fut le premier élu communiste national.

A partir de cette date la Fédération porta tous les litiges entre métayers et propriétaires devant les tribunaux, jusqu'à la Cour de Cassation. Le plus souvent, les métayers eurent gain de cause. Ces succès faillirent sonner le glas de la Fédération car les paysans ayant obtenu gain de cause désertèrent le mouvement.

Dans les années 20 certains **paysans-travailleurs** (terme forgé par le parti communiste et regroupant les petits propriétaires, les métayers, les fermiers et les ouvriers agricoles) vont se constituer, notamment dans le Lot-et-Garonne, en **syndicats autonomes**. Leur axe de revendication est celui de l'indépendance économique. Leurs principaux leaders sont **Marius Vazeilles en Corrèze et Renaud Jean en Lot-et-Garonne**.

Leurs objectifs sont, dans le cadre d'une vision marxiste de la société, de lutter contre le poids des grands propriétaires fonciers.

En 1925 ces mouvements sont fédérés au sein du Parti communiste, ils seront regroupés en 1926 dans le Conseil Paysan français. Renaud Jean fera parti des 4 membres fondateurs (avec Vazeilles, Angouin et Verdier). Renaud Jean chercha toujours à ne pas calquer les positions du Conseil Paysan sur les seules positions communistes. Pour lui il s'agissait de fédérer la petite paysannerie contre les syndicats agricoles bourgeois.

En 1927 l'Union des Paysans-Travailleurs fut créée. Cette organisation syndicale **se doubla de la mise en place d'une structure coopérative** (achats de matériels, production, ventes) et **d'une mutuelle d'assurance**. L'organisation était mise en place dans le cadre villageois, communal, cantonal puis départemental. Mais ce fut échec.

Les inondations de mars 27 dans les vallées du Lot et de la Garonne et la grêle d'août 28 dans le Marmandais furent pour le Conseil Paysan une occasion manquée. L'individualisme paysan l'emportait sur les intérêts de classe.

La mobilisation contre la montée "du fascisme" dans le département eut les mêmes résultats.

L'échec national et local du Parti communiste aux élections législatives de 1928 sonnèrent le glas du Conseil Paysan.

Il fut dissout en mars 1929 et remplacé par la Confédération Générale des Paysans-Travailleurs.

Il s'agissait cette fois-ci de **politiser davantage** le mouvement afin d'éviter que les mobilisations paysannes ne s'étiolent après des succès partiels (métayers, fermiers, producteurs de tabac, inondations, gel...) et après la satisfaction d'une partie des revendications. Pour Renaud Jean l'objectif final était de **donner la terre à ceux qui la travaillent et regrouper les exploitations dans le cadre de coopératives**.

Mais en attendant, les communistes devaient organiser les masses au sein du parti ou du syndicat et recruter dans l'industrie. A cette date en effet, 70% des membres du parti communiste dans le Lot-et-Garonne étaient des paysans. (Article de Renaud Jean, *Le Travailleur* du 28 juillet 1929).

La C.G.P.T. privilégia dans ses revendications et son action la défense des métayers et des producteurs de blé. Dans la vallée de la Garonne, les terribles inondations de mars 1930 furent l'occasion pour le parti communiste et la C.G.P.T. de créer des Comités de Défense des sinistrés. Mais cette mobilisation ne déboucha pas sur un plus grand engagement politique ou syndical de la part des paysans.

A l'occasion de la **crise agricole des années 30** (chute des prix agricoles) **les ventes saisies vont se multiplier**. Renaud Jean présenta en décembre 1931 à la Chambre, au nom du parti communiste, une proposition de loi pour réformer les statuts du métayage (partage au 2/3 pour le métayer, suppression des corvées...). Il n'y eut même pas discussion de la loi. Même les socialistes s'y opposèrent.

L'heure était venue pour l'action directe. Le mécontentement est à son paroxysme et la petite paysannerie trouve dans la C.G.P.T., mais aussi dans des organisations corporatistes voire fascisantes un moyen de revendiquer et au delà d'être prise en compte.

La lutte contre le fascisme et le danger de guerre devinrent prioritaires dans l'action de la C.G.P.T..

En effet, le parti agraire créée en 1927 par Gabriel Fleurant (Fleurant Agricola) et lié "au groupe financier de l'agriculture", cherchait à rassembler tous les cultivateurs de la terre. Fortement implanté dans le Massif central, la diffusion de la crise dans le monde agricole fut pour lui, sous l'égide de son secrétaire général Casanova, l'occasion, en affichant un apolitisme de façade, de se livrer à

toutes les démagogies tantôt contre l'oppression urbaine, tantôt contre les gros propriétaires. Bref, un populisme teinté très nettement de fascisme. En 1932 ses cadres dirigeants se présentèrent aux élections législatives contre les "doctrines collectivistes". En 36 on les retrouve face aux paysans grévistes et au Front populaire.

Mais sur le terrain rural de la démagogie fascisante, ils n'étaient plus seuls. Les Comités de défense paysanne de Dorgères, créés dans l'Ouest en 1928, connaissaient un succès croissant qui se nourrissait de provocations, d'insultes, de procès. S'inscrivant dans la tradition des jacqueries anti-étatiques et des grèves fiscales, ce mouvement fit glisser une partie de la paysannerie vers le fascisme. Ces "chemises vertes" seront en 36, avec les grands propriétaires, contre les ouvriers agricoles en grève.

L'espace réservé à la C.G.P.T. était donc étroit. Elle s'attacha d'abord à décoder ces mouvements aux yeux de la petite paysannerie en portant la contradiction jusque dans les meetings du Parti Agraire et des Comités de défense paysanne. C'est à cette occasion que Renaud Jean fut matraqué lors d'un meeting de Dorgères dans l'Ouest. Il s'agissait de retourner la salle en démolissant le discours de l'orateur au travers d'un argumentaire politique cohérent (face à des propos démagogiques et sans aucune cohérence rationnelle). Mais au delà, cela permettait de récupérer le mécontentement paysan et créer un syndicat de la C.G.P.T..

La C.G.P.T. est efficacement implantée en 1932 uniquement dans les départements de ce que les géographes appellent aujourd'hui la diagonale aride.

En Lot-et-Garonne la C.G.P.T. résista bien et étendit même son influence.

Elle joua aussi beaucoup sur l'anti-militarisme traditionnel du monde paysan. La "tractorisantion" était sacrifiée, dans le contexte des tensions internationales croissantes, au profit de la course aux armements. Ce discours là, avec en référence **la politique de collectivisation et de planification en URSS**, était parfaitement compréhensible par les masses rurales laborieuses.

A l'aube des élections de 1932 Renaud Jean eut "sa revanche". Dans une interview au *Travailleur* du 30 avril 1932 Maurice Thorez (le n°1 du P.C.) parla de "la terre aux paysans-travailleurs par l'expropriation des capitalistes-exploiteurs". Le parti communiste mit en avant la nécessité de construire **"un bloc ouvrier-paysan" contre le capitalisme**. C'était la reconnaissance de l'action des militants communistes au sein du monde rural et au delà la prise en compte d'une réalité intangible : pour vaincre, le prolétariat rural, dans une France où dominait encore les campagnes, pouvait être un agent révolutionnaire à condition de rompre avec une vision stalinienne de la situation.

Tout ceci confirme que la conversion du parti communiste français ne date pas de 35 ou de 36, mais que bien avant de nombreux militants et cadres (dont fit partie Renaud Jean) réussirent à l'occasion de la crise et de la montée du fascisme à convaincre les dirigeants que "nous n'étions pas à Moscou". L'autre enseignement que tire Thorez de la situation est que le combat politique doit passer par l'union entre le parti et les syndicats y compris et surtout paysans. Mais pour les élections de 32 il était trop tard. Renaud Jean, en

défenseur lui aussi du paysan, utilisa le prétoire comme tribune politique, mais en vain.

Avec l'intensification de la crise agricole, la C.G.P.T. prit comme cheval de bataille, à partir de 1933, la lutte contre les ventes-saisies. La première affaire de vente-saisie se déroula à Allons en août 1932. Le syndicat des paysans travailleurs de Houeillès très solidement organisé et revendicatif (demandant entre autres la mise en place de contrats collectifs, la révision immédiate des conditions de métayage et le partage des récoltes sur la base de 2/3 -contre 50% à ce moment là- en faveur des métayers et des résiniers) pris l'affaire en main. Les 200 membres du syndicat occupèrent le tribunal tandis que l'avocat du parti communiste et de la C.G.P.T. défendait le métayer Dufiet. Le juge appliqua la loi et Dufiet fut condamné à payer ses redevances. Dans le Travailleur du 3 septembre 1932 Renaud Jean condamna la justice de classe et en appela à l'action directe sous le slogan : "La bourgeoisie attaque, paysans, empêchez les saisies !"

L'épreuve de force avait commencé. Une partie des propriétaires prit peur et révisa les contrats de métayage dans un sens plus favorable au métayer. **L'action était simple, il fallait physiquement grâce au nombre empêcher l'huissier et les gendarmes de se rendre dans la ferme pour saisir les biens, le matériel, les récoltes et le cheptel du métayer condamné.**

Ces premières victoires encouragèrent le mouvement qui vit le nombre de ses adhérents se multiplier. Le 18 septembre lors d'un meeting à Houeillès 400 paysans défilèrent dans la ville. Sur chaque affaire le syndicat intervenait et obtenait le recul de la justice ou des propriétaires.

Le mouvement des métayers du canton de Houeillès s'étendit à tout l'Ouest du département de Lot-et-Garonne et au département des Landes.

Mais les ventes-saisies se multipliaient.

Le 7 janvier 1933 une conférence paysanne fut co-organisée par la C.G.P.T. et les cellules communistes rurales. A cette occasion le programme est rappelé et rendu plus explicite : allocation de crise, assurances sociales, crédit de crise et réforme du métayage. Mais, à ces revendications sociales s'ajoutaient la volonté politique de **mobiliser derrière "l'appareil" communiste le maximum de population rurale.** Un vaste campagne de propagande et de lutte fut organisée dans les Landes, le sud-est de la Gironde et l'Ouest de Lot-et-Garonne avec comme point d'orgue, **le 19 février 1933, un grand meeting à Marmande avec la venue de Maurice Thorez. 3 000 paysans vinrent écouter le tribun qui en appela à "l'unité d'action" avec les ouvriers sous l'égide du parti communiste.** Des comités d'action, visant à recruter des militants, furent mis en place. Manifestations, pétitions et actions collectives directes se multiplièrent.

Mais les métayers, par crainte des représailles de la part des propriétaires, abandonnèrent le mouvement. Renaud Jean décida d'employer la manière forte. En octobre 33 l'occasion se présenta de mesurer les forces des uns et des autres à propos d'une vente-saisie à Miramont de Guyenne,. Le député de Marmande et la C.G.P.T. surenchérent lors des enchères puis en fin se déclarèrent insolvable. La vente fut annulée. Pour les métayers c'était un premier succès.

Deux mois plus tard, Renaud Jean empêcha une vente en ne laissant pas parler l'huissier. Le 9 janvier le député fut convoqué devant le juge d'instruction de Marmande. Quelques jours plus tard ce fut le tour de ses compagnons de lutte de la C.G.P.T. de passer devant le juge (Pierre Abadie, Léopold Rambaud et Henri Farfal). Renaud Jean porta ensuite le problème à la tribune de la Chambre en soulignant que les paysans ne céderaient pas "devant la justice bourgeoise et la répression". Le 26 juin, les 4 militants de la C.G.P.T. furent convoqués au tribunal correctionnel de Marmande pour "entrave à la liberté des enchères par voie de fait, violence ou menaces".

Le syndicat en appela à une marche des paysans, les ouvriers de l'industrie se mirent en grève. La bourgeoisie recula et le procès fut renvoyé au 29 janvier 1935. Mais le mouvement ne retomba pas et le 29 janvier 3000 paysans étaient aux portes du tribunal pour acclamer les héros.

Les syndicalistes furent condamnés à des peines avec sursis et à des amendes. Aux yeux des paysans ceci fut une victoire. **Le mouvement d'obstruction initié en Lot-et-Garonne par la C.G.P.T. s'étendit au reste de la France (surtout l'Ouest). Il redoubla d'intensité dans la lutte contre la loi Flandin.**

Il s'agissait de distiller une partie des récoltes et de donner des primes d'arrachage pour lutter contre la surproduction de vin de faible qualité. Le but était d'éliminer "la piquette". Or de nombreux agriculteurs de Lot-et-Garonne en étaient producteurs. La C.G.P.T. organisa à Sainte Foix La Grande un rassemblement de 8 000 viticulteurs. **L'application de la loi fut reculée d'un an.**